

ENTENDUS JEUDI PAR LE JUGE D'INSTRUCTION PRÈS LA COUR SUPRÊME
SELLAL ET BENYOUNÈS EN DÉTENTION PROVISOIRE P03

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 18ème année
www.carrefouralgerie.com **D'ALGERIE**

Pour vos annonces publicitaires, naissances,
anniversaires, félicitations, etc...

CONTACTEZ
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE AU

Fax: 041 30 73 41 - 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93
ou par email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

N°5394 - SAMEDI 15 JUIN 2019 - 20 DA - Edition Nationale

17ème VENDREDI DE MARCHES PACIFISTES

LE HIRAK SAVOURE SA VICTOIRE

Incontestablement et au vu de l'accélération des événements qui ont marqué cette fin de semaine par la mise en détention préventive des deux ex-Premiers ministres Ouyahia et Sellal, les Algériens ont vécu un mouvement de dimension, national, dans ce 17ème vendredi pour applaudir ces événements. Une fin de semaine sans précédent qui, nul doute, rentrera dans les annales de l'Algérie qui continue de surprendre ses adversaires qui avaient parié sur l'effusion du sang. **Lire en page 03**



SIDI-AICH

**Découverte d'un champ de cannabis
et 03 ressortissants Chinois arrêtés** P05

FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION

**Aucune initiative de la part
des délégués de secteur** P07

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**22 MORTS ET 535 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE DANS
LES ZONES URBAINES**

Lire en page 05

Pour réclamer le départ de Sidi Saïd

Rassemblement devant le siège de l'UGTA



Des dizaines de travailleurs et de syndicalistes se sont rassemblés, mercredi, devant le siège central de l'Union générale des travailleurs algérien (UGTA) à Alger pour réclamer le départ de l'actuel secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd et exprimer leur rejet du 13e congrès de l'union prévu le 23 juin en cours. Devant le siège de la centrale syndicale sise à la rue Aissat Idir, les protestataires se sont rassemblés et ont tenté d'accéder à "la maison du peuple" mais ont été empêchés par les éléments de la sûreté nationale. Les protestataires ont poursuivi leur mouvement de protestation

et exigé le départ de la direction actuelle "qui a perdu sa légitimité à représenter les travailleurs et des cadres syndicaux". Lors de ce rassemblement, les protestataires ont brandi des banderoles contre Sidi Saïd et autres réclamant de "remettre cette organisation syndicale sur la voie tracée par les défunts Aissat Idir et Abdelhak Benhamouda". Dans un communiqué distribué sur place, les protestataires ont affirmé l'attachement des participants venus de 29 wilayas à "poursuivre le hirak populaire pacifique civilisé" et à réclamer "l'instauration d'une nouvelle République où règnent justice, liberté et démocratie".

Agriculture

Une commission interministérielle pour activer le dossier de la médecine du travail



Une commission interministérielle chargée de l'activation du dossier de la médecine du travail au profit des travailleurs du secteur de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche a été installée, mercredi à Alger, selon un communiqué du ministère. Cette installation a eu lieu lors d'une réunion de travail avec les représentants du Syndicat des travailleurs du ministère de l'Agriculture, des Directions des Services agricoles et des instituts nationaux et les représentants des secteurs de la Santé et de la Sécurité sociale. Il a été décidé ainsi l'élaboration et l'approbation dans les meilleurs délais d'une convention-cadre pour la prise en charge des préoc-

cupations des travailleurs du ministère dans le domaine de la médecine. Le Secrétaire général (SG) du ministère, Mohamed Kessira, a donné instruction pour la signature de cette convention par les secteurs concernés dans les plus brefs délais. Les parties réunies ont examiné les différentes suggestions et prestations que peuvent apporter les secteurs de la Santé et du Travail et de la Sécurité sociale pour une meilleure prise en charge de la santé des travailleurs et des fonctionnaires de ce secteur exposés à plusieurs risques selon les spécificités de chaque domaine (forêts, pêche, instituts techniques pour la protection des végétaux et des animaux...).

Le défunt Saïd Abadou inhumé au cimetière d'El Alia



Le Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine et ancien ministre des Moudjahidine, feu Saïd Abadou décédé mercredi à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé jeudi après-midi au cimetière d'El Alia (Alger). Les obsèques se sont déroulées en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, de membres du Gouvernement, de personnalités nationales, de moudjahidine et des membres de la famille du défunt. Dans son oraison funèbre, M. Zitouni a loué "les qualités du défunt", mettant en avant "son parcours militant durant la Guerre de libération et au lendemain de l'indépendance, ainsi que son dévouement au service de l'Algérie et à l'édification de ses institutions". Pour sa part, M. Abderrahmane Ouroua, responsable à

l'Organisation nationale des moudjahidine a affirmé "que le défunt était connu pour son amour pour sa patrie et son souci d'assurer la dignité de ses compagnons d'arme et la fierté du peuple algérien". Né le 17 janvier 1935 à Biskra, le défunt a rejoint tôt les rangs de la Guerre de Libération Nationale. Il était officier au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya VI jusqu'à son arrestation, en 1961, par l'armée française dans la bataille de Mélika à Ghardaïa. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a occupé le poste de Mouhafedh du parti du Front de Libération Nationale (FLN) dans les wilayas de Ouargla, Béchar et de Tiaret. Par la suite, feu Abadou a été élu député à l'Assemblée populaire nationale (APN), avant d'occuper le portefeuille du ministère des Moudjahidine de 1994 à 1999.

Santé

L'anticonvulsant Lamotrigyne disponible dans ses trois dosages

Le médicament anticonvulsant Lamotrigyne est "disponible" dans ses trois dosages (5mg, 25 mg et 50mg), dans les officines pharmaceutiques, a rassuré, jeudi, le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué. "L'information rapportée par un organe de presse au sujet de la non disponibilité du dit produit ne concerne que le produit importé sous le nom de marque Lamictal, celui-ci ayant été arrêté à l'importation et ce, dans le cadre des mesures d'encouragement de la production nationale, lorsque celle-ci satisfait les besoins nationaux", a précisé le ministère.

Saison estivale

Aménagement des horaires de travail dans les wilayas du Sud

Des horaires de travail aménagés, de 06h30 à 13h30, ont été décidés "à titre exceptionnel" pour les wilayas du Sud entre le 21 juin et le 31 août, a indiqué jeudi un communiqué du Premier ministre. "En raison des fortes chaleurs qui sévissent dans les wilayas du Sud durant l'été, et conformément aux instructions du Premier ministre, il a été décidé à titre exceptionnel d'adopter des horaires de travail aménagés, de 06h30

à 13h30, en vue de garantir le bon fonctionnement des établissements et administrations publics et le bien-être de la population de ces wilayas, pour la période s'étalant du 21 juin au 31 août 2019", a précisé la même source. Les wilayas concernées par cette mesure sont : Adrar, Béchar, Tindouf, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa, El-Oued, Laghouat, Biskra et Ouargla, a conclu la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN - 31ÈME ANNÉE - D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Fondateur, Gérant
et Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 023 70 91 04

Fax: 023 70 91 46

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEPORAN

Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefourdalgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits
et les photos remis au journal
ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

17ème vendredi de marches pacifistes

Le Hirak savoure sa victoire

Par Nadira FOUAD

Incontestablement et au vu de l'accélération des événements qui ont marqué cette fin de semaine par la mise en détention préventive des deux ex-Premiers ministres Ouyahia et Sellal, les Algériens ont vécu un mouvement de dimension, national, dans ce 17ème vendredi pour applaudir ces événements. Une fin de semaine sans précédent qui, nul doute, rentrera dans les annales de l'Algérie qui continue de surprendre ses adversaires qui avaient parié sur l'effusion du sang.

Des discrétions après des discussions à bâtons rompus au niveau des alentours de la Chambre basse, certains nous ont fait part de l'état de santé d'Ahmed Ouyahia à son entrée à la tristement célèbre prison d'El Harrach, jeudi dernier, où il aurait succombé à deux reprises à son incarcération. Les indiscretions ont

aussi fait état de la réaction de Abdelmalek Sellal qui se serait effondré après son incarcération au niveau de la prison d'El Harrach où séjournerait déjà Rabrab, Haddad, Kouninef et les autres. Tous les manifestants scandaient, hier, au niveau de la rue Abane Ramdane, joutant le tribunal de première instance Sidi M'Hamed, des slogans demandant simplement et purement le départ de ceux qui restent du symbole des hommes du pouvoir de l'ex-président Bouteflika. Le slogan «Tatnhaw gaa» et «Djeich-Chaâb, khaoua khaoua» sont revenus en force, hier, tel un leitmotiv dans les cris de désespoir des protestataires qui marchaient depuis la place des Martyrs vers la grande poste depuis le 22 février dernier. Rappelons que le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, jeudi, le placement de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en déten-

tion provisoire à la prison d'El Harrach à Alger, a-t-on appris auprès de la Cour suprême. L'ancien chef de l'exécutif a été entendu par le juge d'instruction près la Cour suprême dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilèges. Alors ce qui n'était que supputations vient d'être concrétisé par l'incarcération de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, alors que l'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane, a été placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption. La vox populi s'est indignée, hier, sur cette mesure applicable à l'ex-ministre du Transport et des Travaux publics, ex-directeur de campagne pour un 5ème mandat du président déchu par le Hirak, Abdelaziz Bouteflika et qui est Abdelghani Zaâlane.

Entendus jeudi par le juge d'instruction près la Cour suprême

Sellal et Benyounés en détention provisoire

Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, jeudi, le placement de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de l'ancien ministre des Travaux publics et du Commerce, Amara Benyounés, en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger. Les deux hommes ont été entendus jeudi matin dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilèges. M. Benyounes a été auditionné par le juge d'instruction près la Cour suprême dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilèges. Auparavant, dans la matinée de ce jeudi, le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné le placement de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger. Il a été auditionné par le juge d'instruction près la Cour suprême dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilèges. Selon l'avocat de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, Me Dehim Ahmed, son mandant avait été auditionné, jeudi, par le juge d'instruction près la Cour suprême pour des chefs d'accusation liés à l'octroi de marchés publics". Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audition de M. Sellal par le juge d'instruction et sa mise en détention provisoire dans la prison d'El Harrach, Me Dehim a indiqué que "M. Sellal a été auditionné par le juge d'instruction près la Cour suprême pour des chefs d'accusation liés à l'octroi de marchés publics", affirmant que "tout s'est passé normalement". L'avocat en question a souligné que "la mise en détention provisoire de M. Sellal n'intervient pas dans le cadre d'un jugement, mais constitue plutôt une procédure qui est du ressort du juge d'instruction près la Cour suprême". Pour rappel, M. Sellal avait comparu, jeudi matin, devant le juge d'instruction près la Cour suprême à Alger, pour être auditionné

dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de dilapidation de deniers publics, d'abus de pouvoir et d'octroi d'indus privilèges. Après avoir été auditionné, M. Sellal avait été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach. Par ailleurs, le Juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, mercredi, le placement de l'ex Premier ministre Ahmed Ouyahia en détention provisoire à la prison d'El Harrach après avoir été auditionné dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de dilapidation de deniers publics, d'abus de pouvoir et d'octroi d'indus privilèges. Mercredi, c'est l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, alors que l'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane a été placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption. L'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia et l'ex-ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane, auditionnés par le juge enquêteur près la Cour suprême (Alger), sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment l'octroi d'indus privilèges, dilapidation de deniers publics et abus de fonction, a indiqué le procureur général près la-

dite Cour. Ahmed Ouyahia et Abdelghani Zaâlane "sont poursuivis en application de l'article 26, alinéa 1 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, pour attribution d'avantages injustifiés à autrui dans le cadre de marchés publics et de contrats", "en application de l'article 29 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, pour dilapidation de deniers publics", "en application de l'article 33 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, pour abus de fonction, et en application de l'article 34 de la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, pour conflit d'intérêts", a-t-il précisé dans un communiqué. Le juge enquêteur près la Cour suprême a ordonné le placement du premier inculpé (Ouyahia) en détention provisoire et le deuxième (Zaâlane) sous contrôle judiciaire avec retrait des passeports, ordinaire et diplomatique, et présentation devant la Cour une fois par mois, indique encore la même source, qui ajoute que pour l'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire, le Parquet général fera appel devant la chambre d'accusation, dans les délais légaux.

Pour la concrétisation des revendications du Hirak

L'élite nationale dévoile une plateforme de propositions

Des représentants de l'élite nationale ont dévoilé, jeudi à Alger, une plateforme de propositions en vue de parvenir à une feuille de route à même de concrétiser les revendications populaires et aplanir le terrain à un projet national "restaurant la légitimité des institutions républicaines et constitutionnelles". Lors d'une rencontre du "Forum de l'élite et des personnalités nationales du Hirak populaire", une nouvelle approche a été proposée au débat, dont l'objectif est de tracer une feuille de route pour répondre aux revendications du Hirak, qui se poursuit depuis le 22 février, dans le cadre d'un projet politique "réaliste et réalisable", avec "la recherche de solutions urgentes pour préserver

sa dynamique" et "barrer la route à tous les sinistres plans visant l'épuisement de son énergie et la déviation de son parcours pour le mener vers le chaos et la dérive". Evoquant les mécanismes à même de réaliser la transition démocratique et le consensus national, les promoteurs de cette initiative ont appelé "au respect urgent de la souveraineté du peuple à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution", et à "la préparation d'une conférence nationale inclusive réunissant les différents acteurs". Pour ce faire, les animateurs du Forum ont mis en avant l'impératif d'organiser la présidentielle dans un délai de six mois au plus tard, au lieu d'aller vers un Conseil constitutif, estimant qu'une telle échéance

"ouvrira la voix à un mandat présidentiel transitoire constitutive au cours duquel le président élu procédera à l'ouverture des grands chantiers de l'Etat, dans le cadre d'un dialogue national sérieux et responsable". Cette plateforme, dont la teneur sera expliquée lors de campagnes de sensibilisation "au cœur du Hirak", s'articule autour d'une série de principes, dont "l'adoption des principes de Novembre comme référentiels pour l'édification de l'Algérie nouvelle, à laquelle aspire le Hirak populaire", "le changement pacifique et fluide du régime en préservant les fondements et les institutions de l'Etat", et "la fusion des deux solutions politique et constitutionnelle comme alternative consensuelle commune".

Point de Vue

Par A. BenAbdellah

Poursuites judiciaires: Qu'en dit-il, le peuple?

Les réactions spectaculaires et improvisées, apparemment favorables, de la majorité du peuple, en regardant les principaux dignitaires de l'ancien régime, en train d'être traînés, d'une manière peu respectable, devant la justice, suscitent pas mal d'interrogations. Le peuple est en train de constater avec une grande joie et encore avec beaucoup de fierté, que son Hirak ne s'est pas retourné contre lui, dans le feu et le sang, mais en constatant que les responsables directs de la destruction d'un pays fort et riche avec un peuple digne et fier, sont en train de payer le prix fort de leurs aventures politiques irresponsables. Bien qu'il y ait quelques envenimées longues langues, essayant, avec beaucoup de machiavélisme, d'intoxiquer, quelques esprits candides, en semant doute et suspicion, quant à la réalité des arrestations et des traductions en justice, ayant touché une grande frange, des ex-hauts et même petits responsables du régime déchu à jamais. Il s'agit, bel et bien, d'un coup de filet, le plus spectaculaire, jamais opéré de cette manière depuis l'indépendance du pays, il y a plus d'un demi-siècle... Et c'est, tout à fait normal et attendu, que le peuple va se diviser par rapport à des événements politiques, jamais vécus auparavant. D'ailleurs, l'histoire du pays n'avait jamais enregistré dans ses annales un Hirak aussi populaire, aussi pacifique et pacifiste, aussi civilisé, et aussi pleinement responsable de ses actes. En plus de ça, aussi attaché à ses buts et à ses objectifs, également, aussi confiant en soi-même et en ses capacités. Le grand carcan de la peur a été, définitivement, brisé. La politique de la «terreur» et l'option: «C'est nous ou le déluge en Algérie, n'a pas également été payante. Finalement, ni la pègre, ni le déluge. Le pays marche bon gré mal gré, sans eux. Par contre, eux, ils sont en train de moissonner les affres d'un mal qu'ils ont semé auparavant. Lorsque les autorités transitoires, notamment le commandement militaire et le corps de la justice, avaient engagé ses «purgés» contre les réseaux de gangs de l'ancien régime déchu, elles savaient bien qu'elles s'endigueraient sur une base solide, traduite par une légitimité populaire, s'exprimant à ciel ouvert, chaque vendredi dans les rues du pays. Au fait, la justice qui s'active, actuellement, contre les principaux chefs de gangs du régime déchu, est une réponse, favorablement exécutée, aux appels du peuple. Ce peuple qui est par la force des dispositions des articles 06, 07, 08 et 09 de la Constitution, la source de toute autorité. Il est par ce fait, le grand et l'unique leader de la Nation.

alkaderdz62@yahoo.fr

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Au suivant !

L'arrestation et la mise en détention provisoire de deux ex chefs du gouvernement et d'un ministre seront gravées dans la mémoire de tous les Algériens. Les deux anciens premiers ministres étaient de sérieux candidats à la succession de Bouteflika, Sellal était un cadre du FLN et Ouyahia le boss du RND. Ils sont encore innocents tant que le procès n'a pas eu lieu, mais leur « emprisonnement » a engendré de la « joie » chez le citoyen, surtout de Ouyahia, le mal aimé des Algériens qui a été à l'origine de la dissolution de plusieurs entreprises nationales et l'emprisonnement des cadres injustement incarcérés durant les années 90. Sellal, chef de campagne de Bouteflika à deux reprises, était connu pour ses sorties « spectaculaires » et sa façon de « faire rire » tout en « cachant » au citoyen que le pays est en crise économique. Pour des observateurs, cette procédure est le résultat de la pression des vendredis où les manifestants ne cessaient de demander une lutte intense et effective contre la corruption contre les hommes d'affaires, oligarques et des figures du système. Gaïd Salah, le responsable militaire qui a juré d'accompagner le Hirak, était « obligé » de « livrer » directement deux figures emblématiques du système avec l'espoir de lancer le dialogue après l'échec de la tenue des présidentielles en juillet. D'autres têtes tomberont certainement. Pour le simple citoyen, d'autres suivront car estimant que la corruption a touché tous les secteurs et « peu » de responsables à tous les niveaux sont en dessous de tout soupçon, car les bandes de mafia ou « El issabat » nommaient leurs pions dans les administrations, daïras, wilaya, directions locales et APC pour les servir. A ce rythme, la justice pourrait inculper des milliers de cadres et une centaine entre ministres et hauts cadres. Tous ces gens là devront avoir un procès équitable pour être jugés devant des juges compétents et « neutres ». Le scénario de l'Egypte de la chute de Moubarek hante les esprits des militants algériens. Ce qui est certain, les prochains et futurs responsables et élus n'iraient plus à se laisser aller dans la corruption et à se servir et se servir de l'argent du peuple. Les militants et manifestants exigent le départ des « 3 B » pour lancer le dialogue et donner un « sens » à toute cette vague d'arrestation des anciens hommes forts du régime.

Centrales électriques solaires

Huit entreprises soumissionnent à l'appel d'offres techniques

Huit (8) entreprises ont soumissionné à l'appel d'offres national pour la réalisation d'installations de production d'énergies renouvelables dans quatre wilaya, sur les 93 entreprises ayant retiré le cahier des charges, a-t-on constaté mercredi lors de la séance d'ouverture des plis techniques qui s'est déroulée à Alger. Le président de la commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Abdelkader Choual, a indiqué que le projet s'adresse aux investisseurs locaux, qu'ils soient seuls ou en partenariat en vue de la réalisation de plusieurs projets de centrales électriques solaires photovoltaïques d'une capacité globale de 150 MWc (mégawatt-crête). Le projet concerne quatre wilayas Ghardaïa, Biskra, Ouargla et El Oued. Pour cette dernière, il n'y a eu aucun soumissionnaire, a-t-on observé sur place.

A propos du nombre négligeable des soumissionnaires par rapport aux candidats ayant retiré le cahier des charges, M. Choual a attribué cela à la nouveauté de ce créneau pour les investisseurs algériens qui éprouvent des difficultés à élaborer leurs offres techniques. "Plusieurs investisseurs voulaient soumissionner à cet appel d'offre mais ils ont probablement rencontré des difficultés dans la préparation de leur offre techniques. C'est compliqué d'autant plus qu'il s'agit d'un processus tout à fait nouveau chez nous", a-t-il argué. Il a souligné d'autres part la nécessité pour les investisseurs de s'initier à la préparation des offres afin de contribuer à développer les énergies renouvelables en Algérie. Interrogé sur la wilaya d'El Oued pour laquelle il n'y a pas eu de soumissionnaires, le premier responsable de la CREG a affirmé que les raisons "techniques" de la réticence des soumis-

sionnaires pour cette wilaya seront étudiées. Par ailleurs, il a assuré que la CREG proposera aux soumissionnaires, qui seront éventuellement retenus pour l'offre financière, de prendre en charge cette wilaya s'ils le souhaitent. "Le cas échéant, la CREG lancera un autre appel d'offre pour cette wilaya", a-t-il dit. Selon M. Choual, le projet lancé le 18 novembre 2018 a pour objectifs d'impliquer de nouveaux acteurs nationaux dans le système électrique algérien qui devait favoriser l'émergence d'un marché national de électricité concurrentiel et transparent permettant de proposer aux consommateurs une offre énergétique de qualité à des coûts économiques avantageux. Pour sa part, le ministre de l'énergie, Mohamed Arkab, a évoqué l'intérêt du gouvernement et du secteur de l'énergie en particulier pour le développement des énergies renouvelables en Algérie. Dans un discours lu en son nom par le directeur général des hydrocarbures au sein du ministère, Mustapha Hanifi, M. Arkab a considéré que cette occasion constitue le point de départ d'une stratégie de réalisation qui repose essentiellement sur les capacités nationales tant en matière d'investissement

qu'en matière d'équipements. Il a rappelé que l'Algérie s'est résolument engagée dans la voie de la diversification énergétique accompagnée d'une industrialisation locale. "L'ambition de devenir un acteur majeur en matière de solaire photovoltaïque constitue pour nous un vecteur de développement au niveau local mais aussi au niveau du continent africain", a-t-il soutenu. Il a considéré par ailleurs que "l'immense" potentiel énergétique renouvelable dont jouit le pays, et plus particulièrement l'énergie solaire, constitue le levier de développement économique et social par l'intégration des énergies renouvelables et la réduction de la dépendance nationale aux hydrocarbures. Le ministre a rappelé la capacité nationale actuelle installée en énergies renouvelables qui dépasse 343 MW, localisée dans la région des hauts plateaux et du grand sud. Pour M. Arkab, la réalisation de ses premiers projets a permis de capitaliser une expérience dans le domaine du photovoltaïque, à travers la maîtrise de l'œuvre et la conduite de ces projets et qui seront mises à profits notamment pour la construction des prochaines installations objet de cet appel d'offres.

Energies renouvelables

Au service d'un tourisme durable

Des experts et chercheurs ont mis l'accent lors d'un séminaire ouvert jeudi à l'Université de Boumerdès sur le rôle dévolu aux énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, devenues un impératif dans la consécration d'un tourisme durable en Algérie. Les intervenants au cours de ce séminaire national, sur le thème "l'exploitation des énergies renouvelables au service du tourisme et leur rôle dans la réalisation du développement durable", organisé à la faculté des Sciences économiques, commerciales et des Sciences de gestion, ont plaidé pour "une exploitation idoine des énergies renouvelables disponibles en Algérie, susceptible de consacrer un développement durable dans le secteur touristique national et d'autres secteurs", ont-ils indiqué. "Une exploitation appropriée des énergies renouvelables peut nous prémunir contre les dommages environnementaux pouvant découler de l'exploitation abusive des énergies classiques dans une destination touristique donnée", a souligné, à ce propos, Meghari Abderrahmane de l'université de Boumerdès, dans sa communication intitulée "Les limites de l'exploitation des énergies renouvelables dans la consécration du développement durable". Le conférencier, qui s'est dit avoir constaté sur le terrain que l'intégration des énergies renouvelables en tant que facteur essentiel dans le développement du tourisme "ne bénéficie pas de l'attention nécessaire, en Algérie" a fait néanmoins cas de l'"existence d'un désir particulier de la part des chercheurs et des jeunes universi-

taires pour développer ce secteur, et de leur besoin pour un soutien", a-t-il affirmé. D'autres experts participants à ce séminaire ont mis en garde contre les "dommages environnementaux" liés à l'exploitation des énergies classiques, telles que le gaz et le charbon et leur "coût environnemental", entre autres la pollution et son impact sur la biodiversité. "Cette rencontre se veut un cadre pour souligner le rôle des énergies renouvelables en tant qu'alternative aux énergies classiques dans le développement du secteur touristique et, partant, consacrer les principes d'un développement durable aux plans économique, social et environnemental", a indiqué le responsable de l'organisation de cette manifestation, Benhassan Hakim. "Construire une approche sur le rôle des énergies renouvelables dans le secteur touristique national et leur rôle dans le développement durable, tout en faisant ressortir la contribution des énergies renouvelables aux enjeux du développement économique et à l'économie nationale, en exposant quelques expériences internationales dans la création du tourisme, sont les autres objectifs principaux assignés à cette rencontre", a-t-il dit. Au programme de ce séminaire, organisé par la faculté des Sciences économiques, commerciales et des Sciences de gestion, en collaboration avec le laboratoire de recherche sur l'avenir de l'économie algérienne hors hydrocarbures, figure une centaine de communications qui seront animées par des chercheurs et experts d'une dizaine d'universités nationales.

Foire internationale d'Alger

Ouverture mardi prochain avec la participation de 15 pays

Plus de 500 opérateurs économiques nationaux et étrangers issus de plus de 15 pays prendront part à partir de mardi prochain à la 52ème édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), a-t-on appris jeudi auprès du PDG de la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), M. Tayeb Zitouni. Placée sous le thème "Algérie: diversification économique et opportunités de partenariat en perspective", cette édition de la FIA 2019 se tiendra du 18 au 23 juin courant au Palais des expositions à Alger avec les 15 pays participants comme invités d'honneur, a précisé M. Zitouni à l'APS. "Une nouvelle vision du statut d'invité d'honneur de la FIA sera mise au point l'année prochaine et pour cette 52ème édition tous les pays participants sans exception seront des invités d'honneur", a-t-il tenu à préciser. Il a indiqué que parmi les 501 opérateurs nationaux et étrangers participants, il y a 361 opérateurs nationaux et 140 étrangers, ajoutant que les pays participants sont comme suit: L'Allemagne, la Turquie, la France, la Tunisie, la Syrie, le Soudan, les Etats Unis d'Amérique, Cuba, le Brésil, la Chine, l'Indonésie, le Sénégal, l'Afrique du

Sud, l'Ethiopie et le Mali. La participation étrangère à titre individuel regroupera, quant à elle, un nombre de firmes provenant d'Italie, de la République Tchèque, d'Allemagne, du Pakistan, de la France, de la Tunisie et de l'Egypte, selon le même responsable. S'agissant de la superficie globale des stands nationaux et étrangers réservés lors de cette FIA, elle s'étend sur près de 22.046 m2 dont 19.880 m2 seront dédiés aux exposants nationaux, et 2.090 m2 aux exposants étrangers, a ajouté M. Zitouni. Un programme d'animation économique appelé "les après-midi de la FIA" touchant divers aspects de l'économie se déroulera en marge de la manifestation de la FIA, les 19,20 et 22 juin et durant lequel des conférences et plusieurs thématiques seront présentées par des experts. "Il y a parmi ces thématiques "l'internationalisation des Startups algériennes: challenges et objectifs", "La stratégie nationale de la promotion des exportations hors hydrocarbure et les perspectives de la zone de libre-échange africaine ZLECAF ainsi que d'autres thématiques en relation avec le monde économique", a indiqué le responsable.

Maladies allergiques en Algérie L'asthme et la rhinite allergique représentent 80%

Les maladies de l'asthme et de la rhinite allergique représentent 80% des maladies allergiques répandues en Algérie, a déclaré le chef de service de Pneumo-Allergologie au CHU Issad Hassani de Beni Messous (Alger), Pr. Habib Douagui. S'exprimant en marge du 10e congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique organisé à Alger les 12 et 13 juin, le spécialiste a précisé que "l'asthme et la rhinite allergique viennent en tête des maladies allergiques répandues en Algérie à hauteur de 80%". Relevant que 4% des adultes sont atteints d'asthme et 8% des enfants d'asthme bronchique, M. Douagui a appelé à la mise en place d'un "programme national pour la prise en charge de ces maladies, à l'instar des autres spécialités". Par ailleurs, il a mis l'accent sur "la nécessité d'ouvrir des unités référentielles pour prendre en charge les maladies allergiques à l'est, l'ouest et le sud du pays, et ce à l'instar de l'unité de l'hôpital de Beni Messous". Pr. Douagui a mis l'accent sur "la nécessité de lutter contre le tabagisme qui pollue aussi bien l'environnement extérieur que l'intérieur des maisons, induisant des complications des maladies respiratoires et allergiques". Lire aussi: Un livre blanc pour la prise en charge de l'asthme et de l'allergie. Pour élargir la prise en charge de ces maladies complexes,

le spécialiste a affirmé qu'outre la répartition de 300 allergologues à travers le pays, le ministère a introduit le diplôme d'études spécialisées dans ces maladies au profit des médecins généralistes pour soigner toutes les catégories de la société dans les régions éloignées des établissements hospitaliers. Pr. Kouassi Boko, pneumologue à l'hôpital d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et président de la Société africaine de pneumologie de langue française a souligné qu'"en dépit du manque de moyens et de l'absence de la sécurité sociale pour la prise en charge de ces maladies notamment l'asthme dont le taux s'élève à 10% dans son pays, l'Etat l'a classée parmi la liste des maladies de la tuberculose et du Syndrome d'immunodéficience acquise". Le Pr. Yacouba Toloba du CHU de Bamako et président de la Société africaine de pneumologie de langue française (SAPLF), a précisé qu'"en dépit du manque de moyens et de l'absence de la sécurité sociale pour prendre en charge ces pathologies, notamment, l'asthme qui représente un taux de 10% dans son pays, il n'en demeure pas que le Mali avait inclus la maladie sur la liste des maladies respiratoires et du Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA). Pr. Yacouba du CHU de Bamako et Dr. Dan Aouta Maizumba, chef de service de pneumologie au CHU de Niamey, ont relevé la prolifération des mala-

dies respiratoires et de l'asthme dans leur pays respectifs, ainsi que le manque de moyens pour leur prise en charge, tout comme le reste des pays africains. Dr. Tcherakian Colas de l'Hôpital Foche en France a fait savoir, pour sa part, que les études ont prouvé que les maladies respiratoires en Allemagne, à titre d'exemple, "diffèrent d'une région à une autre. Ceci est du, selon le spécialiste, à l'existence d'insectes et de cafards à l'intérieur des maisons, outre la pollution industrielle, ce qui prouve que l'environnement joue également un rôle important dans l'apparition de ces pathologies, en sus du facteur génétique et du mode de vie de la population". Pour le Pr. Couderc Louis Jean du même établissement hospitalier, "l'enfant né par voie basse est plus exposé aux maladies d'asthme et allergiques lorsqu'il atteint l'âge de l'adolescence, que l'enfant né par césarienne et dont la mère prend des antibiotiques". Les spécialistes des deux continents africain et européen ont été unanimes à indiquer que "l'échec du traitement chez plusieurs patients atteints par ces pathologies est dû, en premier degré, au fait que ces patients n'acceptent pas la maladie". De plus, poursuit le même spécialiste, certains malades ne d'origine africaine recourent au remède traditionnel, en raison du coût onéreux des médicaments, d'une part et des mentalités, d'autre part.

Accidents de la route 22 morts et 535 blessés en une semaine dans les zones urbaines

Vingt-deux personnes ont trouvé la mort et 535 autres ont été blessées dans 438 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine (du 3 au 10 juin), a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le nombre d'accidents de la route a connu une hausse par rapport à la semaine dernière (+110 accidents), celui des blessés (+141 cas) et des décès (+13 cas) également, précise-t-on de même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 95% en raison du non respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

CHU de Constantine 02 responsables et un fournisseur placés sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près la Cour de Constantine a placé, mercredi soir, le directeur général du Centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis de Constantine, le chef de bureau des marchés auprès de cette même structure sanitaire et un fournisseur sous contrôle judiciaire, a-t-on appris jeudi auprès d'une source sécuritaire. Les mis en cause et autres cadres du CHU de Constantine, âgés entre 44 ans et 61 ans, ont comparu mercredi soir devant le procureur de la République près la Cour de Constantine pour des affaires liées à "l'obtention et l'octroi d'indus privilégiés" et "abus de fonction", a souligné la même source. Les cadres présentés dans le cadre de cette affaire, une dizaine de personnes dont des membres de la commission d'ouverture des plis, ont été libérés, a fait savoir la même source, précisant que les suspects ont été présentés et interrogés par le procureur de la République près la Cour de Constantine qui a transféré le dossier devant le juge d'instruction. Les poursuites judiciaires interviennent suite à des enquêtes menées auparavant par les services de la brigade économique et financière de la police judiciaire près la Sécurité de wilaya concernant des marchés publics et violation de la réglementation et législation en vigueur.

Chantier du projet de la réalisation de la pénétrante à Sidi-Aich Découverte d'un champ de cannabis et 03 ressortissants Chinois arrêtés

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont découvert toute une plantation de cannabis à Sidi Aich, 45 km du chef-lieu de la wilaya. C'est ce que nous confirme une source sécuritaire. Selon la même source, ce champ de cannabis (chanvre indien) de 1 500 plants a été découvert, à proximité du chantier de la réalisation de la pénétrante autoroutière, près du tunnel en construction dans la commune de Sidi-Aich. Après cette surprise et inattendue découverte, trois personnes (deux femmes et un homme), ont été arrêtés par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Les trois mis en cause dans cette affaire scabreuse, sont des ressortissants chinois travaillant pour le compte de la société CRCC du même pays en charge de la réalisation de ce projet autoroutier. Ces trois Chinois ont aussitôt été mis en examen et placés en détention provisoire, par le Procureur de la République près du Tribunal de Sidi-Aich, territorialement compétent en attendant leur comparution devant le juge d'instruction. Ce n'est pas la première fois qu'un champ de cannabis soit découvert à Béjaïa, en 2010 la gendarmerie de

Kherrata a découvert un champ de Cannabis, dans la région de Bradna à 15 km de Kherrata contenant 632 plants qui ont été implantés dans ce champ découvert dans une forêt. Une année après, soit en 2011 un autre champ de cannabis dans le village de Tardham, relevant de la commune de Toudja, où sont plantés 220 plants de cannabis, équivalents à près de 100 kg de kif environ. En 2013, les agents de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa, ont découvert aussi une plantation de cannabis au quartier Aïn Skhoun au chef-lieu de wilaya de Béjaïa, un champ contenant une cinquantaine de plants appartenant à une personne interpellée âgée d'une quarantaine d'années. Durant ces dernières années, l'on peut dire aisément que la wilaya de Béjaïa est devenue un pôle de consommation, transit et production de drogue. De transit parce que des quantités ont été déjà saisies au port, dans l'espoir que cette drogue transitera à Marseille, producteur parce l'on découvre régulièrement des champs entiers de cannabis dans les régions de Toudja et El-Kseur et consommateur au vu du nombre d'affaires traitées par la justice et d'arrestations opérées par les services de sécurité. Les statistiques établies au courant des dernières années écoulées,

font ressortir une tendance évolutive des quantités de drogues annuellement saisies à Béjaïa et qui ne constituent en réalité qu'une partie de la masse de stupéfiants en circulation. Concernant toujours ce phénomène de drogue, il y'a lieu de relever les efforts fournis par la société civile en ce qui concerne le travail de prévention, effectué par les cellules d'écoute et de prévention, mais un travail qui se heurte, selon ses initiateurs, au problème de prise en charge de toxicomanes.

Hocine Smaïli

Ouverture des enveloppes des sujets du BAC Belabed insiste sur le respect de l'horaire

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a insisté sur l'impératif d'ouvrir les enveloppes des sujets des épreuves du BAC en temps opportun, affirmant que "leur ouverture avant l'heure est une erreur impardonnable". Les enveloppes des sujets des épreuves du BAC doivent être descellées à l'heure exacte du début des épreuves, "leur ouverture avant l'heure est une erreur impardonnable impliquant l'application rigoureuse des lois en vigueur", a mis en garde M. Belabed lors d'une visio-conférence avec les responsables des 50 directions de l'Education, consacrée aux orientations sur la sécurisation de l'examen du BAC, prévue dimanche prochain. Indiquant que le phénomène de fuite des sujets est en "net recul", le ministre de l'Education n'a pas exclu le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque qui oserait publier les sujets sur internet, tout en faisant savoir que 7 personnes avaient été poursuivies en justice, suite à la publication des questions du dernier examen de fin de cycle primaire. Ces instructions s'inscrivent dans le cadre d'une série de mesures arrêtées par le ministère de tutelle en vue de sécuriser le déroulement des épreuves du BAC, réunir les conditions idoines aux candidats et éviter la répétition du scénario de la fuite des sujets à travers les réseaux sociaux tel que fut le cas ces dernières années. Le cas échéant, le ministère pourrait recourir au sujet de secours, a-t-il encore souligné, rappelant que les sujets seront acheminés par voies terrestre et aérienne à partir de demain jeudi à l'aube, vers les 2.339 centres de déroulement à travers les quatre coins du pays.

SEOR:

Tel: 041-35-50-40 – N° Vert 30 02
 Email: contactclients@seor.dz
 Siteweb: www.seor.dz
 Pompes funèbres:
 Tel : 041.24.28.41 fax : 041.24.54.21
 www.pompesfunesbres-oran-dz.com
 N° vert police : 1548
 N° vert gendarmerie : 1055

SONELGAZ:

Dépannage électricité : 041.35.30.71
 Dépannage gaz: 041.35.30.60/
 041.41.38.89

N° vert: 3002

Wilaya: 041.38.01.95/041.38.04.10
 041.38.01.22

APC Oran:

041.39.89.11/041.39.78.33/041.39.70.16

Dérangements: 12

Renseignements: 19

Samu: 041.40.31.31

Protection civile: 041.41.34.00

41.41.34.05 041.41.34.14

Centre hospitalo-universitaire d'Oran :

41.39.26.28 041.39.26.38

Assistance et détresse jeunesse: 116

Assistance médicale téléphonique: 115

Sûreté de wilaya: 041.32.44.70

Police secours: 17

Gendarmerie nationale : 041.40.22.92

Rapt et kidnapping d'enfants

(réseau Nada): 3033

Gare ferroviaire: 041.41.15.02

Aéroport : 041.59.10.31/041.59.10.40

Air Algérie : 041.42.72.05

41.42.72.06 041.42.72.07

41.42.72.01 041.42.72.01

Météo: 041.42.43.43 041.42.11.36

LIGNES TÉLÉPHONIQUES

DES DIFFÉRENTS SERVICES

DE LA COMMUNE D'ORAN

Cabinet du président :

Tél 041-29-10-66 fax : 041-29-53-24

Secrétariat général :

Tél 041-33-53-69 fax 041-33-23-00

Direction de la voirie et circulation: (DVC)

Tel : 041-33-18-28 fax 041-39-06-93

Direction travaux neufs

et maintenance (DTNM) :

Tel : 041-40-62-17 fax 041-40-62-17

Direction hygiène et assainissement

(DHA) :

Tel 041-45-13-83 fax 041-29-96-06

Direction des moyens généraux (DMMG):

Tel : 041-29-96-09 fax 041-40-10-42

Direction de la protection

de l'environnement (DPE) :

Tel : 041-41-22-35 fax 041-36-73-26

Direction des affaires

économiques (DAE) :

Tel : 041-34-08-02 fax 041.34.83.34

Direction des finances :

Tel : 041-33-43-91 fax 041-33-20-99

Trésorier communal :

Tel : 041-33-15-23 fax 041-33-17-82

Direction des sports :

Tel : 041-29-61-71 fax 041-29-51-22

Direction de la culture :

Tel : 041-29-50-67 fax 041-29-50-67

Direction des affaires sociales (DAS) :

Tel : 041-36-59-66 fax 041-36-73-21

Direction électorale :

Tel : 041-40-07-04 fax 041-41-30-34

Direction de l'état civil :

Tel : 041-35-87-71 fax 041-35-87-74

Direction de la réglementation

générale (DRG/ABC) :

Tel 041-39-21-68 fax 041-39-21-68

Direction de l'urbanisme et de la

planification (DUP) :

Tel : 041-39-81-04 fax 041-39-81-04

Direction du personnel :

Tel 041-39-21-31 fax 041-39-21-31

LIGNES TÉLÉPHONIQUES

DES SECTEURS URBAINS:

El Amir : Tel 041-41-30-57

fax 041-41-27-30

Sidi El Houari : Tel 041-39-15-28

fax 041-39-89-40

Sidi El Bachir : Tel 041-40-52-24

fax 041-41-22-14

En Badr : Tel 041-36-64-55/

041-36-65-42

Bouamama: Tel 041-31-16-58

fax 041-31-23-35

El Mokrani : Tel 041-34-89-09

fax 041-34-13-61

El Othmania: Tel 041-35-48-40

fax 041-34-59-92

El Hamri: Tel 041-34-66-76

fax 041-34-07-30

Ibn Sina: Tel 041-45-48-39

fax 041-45-23-88

El Makkari : Tel 041-45-42-53

fax 041-45-42-54

Es Seddikia: Tel 041-53-22-28

fax 041-53-16-37

El Menzah: Tel 041-43-17-38

fax 041-43-17-36

TRANSPORT AERIEN



Paris – Orly Sud-Oran

Samedi N° de vol Z1263

Départ : 07:45 Arrivée : 09:05

Mercredi N° de vol Z1263

Départ : 08:15 Arrivée : 09:05

Dimanche N° de vol Z1261

Départ : 08:45 Arrivée 10:05

Vendredi N° de vol Z1261

Départ : 09:10 Arrivée : 10:30

Jeudi N° de vol Z1263

Départ : 09:30 Arrivée 10:50

Mar-mer et jeudi N° de vol Z1261

Départ : 15:00 arrivée 16:20

Samedi N° de vol Z1261

Départ : 15:30 Arrivée 16:50

Lundi N° de vol Z1261

Départ : 16:00 Arrivée 17:20

Oran – Paris – Orly sud

Samedi N° de vol Z1264

Départ : 10:10 Arrivée : 13:30

Mercredi N° de vol Z1264

Départ : 10:40 Arrivée 14:00

Jeudi N° de vol Z1264

Départ : 11:50 Arrivée : 15:10

Mar, mer, jeu, et vendredi N° de vol Z1262

Départ : 17:40 Arrivée : 21:00

Sam et dimanche N° de vol Z1262

Départ : 18:10 Arrivée : 21:30

Lundi N° de vol Z1262

Départ : 18:25 Arrivée : 21:45

Lille – Oran

Mardi N° de vol Z1811

Départ : 14:50 Arrivée : 16:20

Dimanche N° de vol Z1811

Départ : 15:40 Arrivée : 17:10

Oran – Lille

Mardi N° de vol Z1812

Départ : 10:20 Arrivée : 13:50

Dimanche N° de vol Z1812

Départ : 11:10 Arrivée : 14:40

Lyon – Oran

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 08:15 Arrivée : 09:20

Jeudi N° de vol Z1765

Départ : 10:00 Arrivée : 11:05

Samedi N° de vol Z1765

Départ : 12:30 Arrivée : 13:35

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 15:30 Arrivée : 16:35

Vendredi N° de vol Z1765

Départ : 15:35 Arrivée : 16:40

Oran – Lyon

Vendredi N° de vol Z1766

Départ : 11:30 Arrivée : 14:25

Jeudi N° de vol Z1766

Départ : 17:25 Arrivée : 20:20

Mardi N° de vol Z1766

Départ : 17:35 Arrivée : 20:30

Samedi N° de vol Z1766

Départ : 19:45 Arrivée : 22:40

Marseille – Oran

Jeudi N° de vol Z1711

Départ : 08:30 Arrivée : 09:10

Lun et vendredi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 Arrivée : 09:40

Mardi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 Arrivée : 09:40

Lundi N° de vol Z1711

Départ : 16:05 Arrivée : 16:45

Samedi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 Arrivée : 18:25

Mercredi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 Arrivée : 18:25

Oran – Marseille

Mardi N° de vol Z1712

Départ : 15:50 Arrivée : 18:25

Jeudi N° de vol Z1712

Départ : 16:45 Arrivée : 19:20

Lundi et vendredi N° de vol Z1712

Départ : 17:45 Arrivée : 20:20

Samedi N° Z1712

Départ : 19:25 Arrivée : 22:00

Mercredi N° Z1712

Départ : 19:25 Arrivée : 22:00

Mulhouse – Oran

Jeudi N° Z1785

Départ : 14:25 Arrivée : 15:45

Oran – Mulhouse

Jeudi N° Z1786

Départ : 10:10 Arrivée : 13:25

Toulouse – Oran

Mardi N° Z1755

Départ : 14:10 Arrivée : 14:45

Jeudi N° de vol Z1755

Départ : 15:45 Arrivée : 16:20

Samedi N° de vol Z1755

Départ : 18:05 Arrivée : 18:40

Oran – Toulouse

Mardi N° de vol Z1756

Départ : 10:40 Arrivée : 13:10

Jeudi N° de vol Z112

Départ : 12:10 Arrivée : 14:40

Samedi N° de vol Z1756

Départ : 14:35 Arrivée : 17:05

SERVICE GRANDES LIGNES :



Oran–Agha : Agha–Oran :

Départ à 06h10 départ à 06h10

Départ à 08h00 départ à 08h00

Départ à 10h00 départ à 10h00

Départ à 12h30 départ à 12h30

Départ à 15h45 arrivée à 15h45

Arrivée à 12h30 arrivée à 12h30

Arrivée à 17h39 arrivée à 17h39

Arrivée à 19h30 arrivée à 19h30

SERVICES RÉGIONAUX :

Oran–Béchar

Départ d'Oran à 19h40

Départ d'Oran à 13h45 Coradia

Arrivée à Béchar à 05h10

Arrivée à Béchar à 21h10 Coradia

Béchar–Oran :

Départ de Béchar à 19h40

Arrivée à oran 05h10

Oran–SBA–Saida

Départ d'Oran à 15h20

Oran–SBA–Saida

Départ d'Oran à 17h10

El Gotni (Boufatis)

Une localité qui vit à l'âge de pierre



Se trouvant sur un axe important reliant la ville gazière d'Arzew aux communes du Sud de la wilaya, El Gotni est restée cette ville qui ne propose qu'une vue médiocre pour les passants. En effet, le décor des plus ordinaires, accentué par l'absence quasi totale de manifestations de développement pousse à croire que cette bourgade existe dans une wilaya du Sud où rien n'est érigé à côté. Cette agglomération livrée à l'isolement, souffre de plusieurs carences dont le gaz naturel, l'éclairage public. Il faut rappeler que cette cité ne contenait

que quelques maisons, mais avec les vagues d'exodes, cette bourgade est devenue un abri pour ceux qui ne peuvent pas se permettre une villa à Oran ou aux environs. Les citoyens n'ont eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme afin que soient prises en charge les préoccupations majeures. Ajouter à la souffrance des habitants qui sont dans l'obligation d'emprunter des taxis clandestins pour quitter ce dortoir, la situation des routes qui est quasiment impraticable au regard des profondes excavations qui se trouvent au milieu de la chaussée,

outre ces imperfections dues à la négligence et à l'incivisme. Aussi, depuis longtemps cette agglomération attend avec impatience l'arrivée du gaz de ville. Au volet de l'emploi, l'on croit savoir que l'oisiveté des jeunes n'a pas d'égale. D'ailleurs, pour trouver un boulot en dehors de l'agriculture, les jeunes doivent aller tenter leur chance ailleurs. Une situation qui perdure depuis des années où rien n'a été fait pour résorber un tant soit peu les préoccupations des habitants qui s'attendent à de changements majeurs.

ISLAM RAYAN

En novembre prochain

Salon international de la pêche et de l'aquaculture à Oran

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a annoncé, jeudi à Alger, l'organisation en novembre prochain à Oran, du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019), avec la participation de dizaines de professionnels, en vue de consolider le cadre de coopération de l'Algérie avec les pays étrangers et de mettre en avant les capacités nationales en la matière. Lors d'une rencontre tenue avec les représentants du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture et les présidents des chambres professionnelles au niveau régional, le ministre a précisé que l'organisation du SIPA 2019 visait à mettre en valeur les compétences nationales du domaine de la pêche et à conforter les opportunités de coopération internationale, à même d'assurer le développement des systèmes de travail, de formation et d'encadrement. L'Etat a renforcé, par le biais du ministère de l'Agriculture et la Direction générale de la Pêche, les mesures et mécanismes en vigueur dans le domaine de la pêche, notamment en ce qui concerne l'encadrement, la formation et l'orientation, pour une meilleure maîtrise de la gestion du secteur, a-t-il poursuivi. Il a ajouté en outre qu'il était nécessaire de réunir toutes les conditions professionnelles nécessaires aux pêcheurs, pas moins de 56.000 professionnels, notamment en terme de formation, outre les aspects technique et social, pour assurer une meilleure performance



dans ce secteur stratégique qui contribue, selon le ministre, à la création des richesses et des postes d'emploi ainsi qu'à la garantie de la sécurité alimentaire. Répondant à une question de l'APS sur la campagne de pêche du thon rouge, lancée début juin en cours et qui prendra fin juillet prochain, M. Omari a précisé que cette campagne se déroulait dans de bonnes conditions avec la prise de toutes les mesures adéquates au niveau central, notamment de la direction générale de la pêche. Il a indiqué en outre que 22 opérateurs se sont investis dans la campagne de pêche du thon rouge, soulignant que le quota autorisé cette année, soit un total de plus de 1.400 tonnes, sera pêché. Ce quota est appelé à augmenter d'année en année, à condition d'atteindre une bonne maîtrise de l'opération de pêche et un bon encadrement ainsi que davantage d'efforts de la part des pêcheurs et autres opérateurs intervenant à tous les niveaux de la pêche. Par ailleurs, le ministre a

réitéré la détermination de son département ministériel à prendre en considération les différentes préoccupations des acteurs et intervenants du secteur de la pêche, avant de rechercher les solutions appropriées en vue de hisser les capacités du secteur. De son côté, le président de la Chambre nationale de la pêche, Bani Benmira Abdelkrim a rassuré que le travail se poursuivait sans relâche afin de relever les défis notamment en matière de distribution et de commercialisation des produits de pêche, outre garantie de la protection sociale des pêcheurs. Certains dossiers sont actuellement en cours de traitement, avec le soutien du ministère de tutelle, en vue de coordonner les efforts, surmonter les obstacles et développer le secteur de la pêche, a-t-il encore souligné. Le premier vice-président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), Delli Cherif a fait état, quant à lui, de la pêche de quelques 1000 tonnes de thon rouge jusqu'à présent, au titre de la campagne de pêche de l'année en cours.

Fluidité de la circulation

Aucune initiative de la part des délégués de secteurs

Il faut dire que depuis quelques années, la ville d'Oran connaît une forte dynamique de l'activité commerciale, les commerces poussant comme des champignons aux quatre coins de la cité. Cette dynamique et ce flux de visiteurs n'ont pas été accompagnés par des mesures pour faciliter le stationnement des automobilistes. En effet, les élus au niveau des secteurs urbains n'ont en aucun cas pensé à aménager des espaces pour permettre aux automobilistes de se garer. Devant cette situation, chaque délégué de délégation communale doit prendre des mesures adéquates pour éradiquer les parkings sauvages et créer des espaces de stationnement. L'absence d'une gestion rigoureuse des parkings, existant au niveau des cités et quartiers de la ville, accentue le problème. Ces problèmes au niveau des délégations communales ne sont pas du ressort du maire, mais bel et bien des délégués sinon leur rôle consiste à quoi? La majorité des élus n'ont jamais pris de mesures d'assainissement du périmètre urbain dans le but d'éliminer le stationnement anarchique, et surtout d'abandon de carcasses d'engins et autres remorques laissées n'importe où. Il est temps d'impliquer la société civile "associations, comités de quartier, organisations" pour garantir une qualité de vie à la fois propre et soignée dans un environnement accueillant dans tous les domaines. Le plus grave dans tout cela, c'est que divers délégués passés au niveau des délégations, n'ont jamais fait le moindre effort, pour remédier à ce problème de circulation et de stationnement. Donc, la balle est dans le camp des élus et responsables des secteurs, pour redorer le blason à la ville, car avant tout, la gestion d'une ville est l'affaire de tout le monde, et n'est pas l'affaire propre au wali ou au maire. CHAIBI Y.

Après 72 heures de recherches à Cap Rousseau Un baigneur demeure toujours introuvable

Depuis plus de 72 heures, les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran sont toujours à la recherche d'un jeune baigneur disparu en mer mercredi dernier. Selon une source bien informée, la victime était en compagnie de son ami, dans une plage non gardée à Cap Rousseau, relevant de la commune de Bir El Djir. Une première victime a été sauvée de justesse et évacuée vers les services des urgences. Quant au deuxième baigneur, il reste jusqu'à l'heure introuvable en mer. Pour rappel, il y a moins de 10 jours, 02 jeunes ont perdu la vie au niveau de Krichtel. A. Kader

Bouaâmama

02 dealers surpris en possession de 180 psychotropes

Selon une source officielle, des policiers relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran ont mis fin aux activités de 02 individus activant dans le monde du trafic de drogue. Notre source rapporte que ces dealers ont été surpris par une patrouille de police, alors qu'ils étaient en possession de 180 unités de comprimés psychotropes. Ces individus, âgés de 40 et 43 ans, ont tenté de prendre la fuite à bord de leur véhicule de marque Chevrolet. On apprend aussi que l'opération de neutralisation des dealers en question a été lancée suite aux comportements douteux des trafiquants. La police a aussi mis la main sur une somme d'argent d'un total de 40.350 da, provenant de la vente illégale des psychotropes. A. Kader

Journée mondiale
de l'environnement

Une journée sans voiture à Sidi Bel Abbès

Organisée à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie en collaboration avec la direction de l'environnement, la direction de la jeunesse et des sports, les services de la météorologie, la direction des forêts, la journée mondiale de l'environnement a été célébrée ce mercredi au siège de la chambre de commerce et de l'industrie sous le thème « une journée sans voiture ». Préoccupé par la pollution urbaine, les nuisances sonores et l'encombrement, la journée a, selon le directeur de l'environnement, pour objectif de favoriser la prise de conscience des citoyens d'agir contre les nuisances générées par la croissance des trafics constant des voitures en milieu urbain. A cet effet, selon le premier responsable de l'environnement, il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pollution atmosphérique mais aussi d'améliorer la qualité de vie en milieu urbain. Pour cela depuis 2007 la journée mondiale tend à être remplacée par une journée de la mobilité qui vise à encourager l'usage du transport en commun L'évènement a été marqué par la participation de quelques associations ayant trait avec le thème, notamment l'association «Tahadi» de Ain Tri, Le club de cyclisme de Sidi Bel Abbès, l'école de vélos de Saida. D'autre part et dans le même contexte dans le cadre de la journée, des thèmes liés à l'évènement ont été animés par des experts au profit des opérateurs économiques et des investisseurs au siège de la direction.

Mohamed Nouar

Les commerçants de l'informel à Sidi Bel Abbès bloquent la route



Des dizaine de commerçants qui activent dans le cadre de l'informel ont bloqué durant la journée du mercredi, le boulevard Didouche Mourad sis au centre ville pour revendiquer l'autorisation d'exposer leurs marchandises aux artères de la coupole comme durant le mois sacré suite à une autorisation. Les protestataires qui disent n'avoir d'autre alternative que de bloquer la route pour se faire entendre sollicitent le retour au dit lieu pour faire écouler leur marchandise à défaut d'emploi et de sites afin de répondre aux besoins de leur quotidien familial, car ajouteront-ils, la coupole est un endroit très fréquenté par la population. Pour rappel, selon notre source, les manifestants, en majorité, ont bénéficié en 2012 de locaux au lieu dit « El Hofra » refusent le site se justifiant par le défaut de clients. Ces derniers se disent prêt à continuer leur mouvement pacifique jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications.

Mohamed N.

Portes ouvertes sur la gendarmerie nationale à Mostaganem

La modernisation des moyens de sécurité à l'ordre du jour

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem a organisé des journées portes ouvertes à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki". Accompagné d'une forte délégation, le wali de Mostaganem, Mr Mohamed Abdenour Rebhi a eu l'honneur de donner le coup d'envoi à l'évènement qui durera du 12 au 13 de ce mois en cours. Des stands ont été érigés sur tout l'espace de la salle d'exposition affichant l'ensemble des activités sécuritaires inhérentes à ce corps constitué. Ceux-là ont fait l'objet de la visite accompagnée d'explications relatives au développement des moyens de sécurité mis à disposition de la gendarmerie nationale à Mostaganem. De ce fait, on se rend compte du rôle prépondérant de ce corps dans la société. Les portes ouvertes sont une occasion de faire connaître aux citoyens les différents services de cette institution qui en se développant lutte efficacement contre toutes les formes de criminalité. Des expositions de matériel moderne d'investigation et de lutte contre le banditisme et la drogue ont attiré la curiosité des présents en cette journée d'ouverture. Les informations recueillies auprès des stands révèlent les multiples missions de protéger les citoyens et leur bien contre tous les dangers. Comme la découverte d'équipements modernes servant à lutter contre le crime



dans toutes ses formes avec rapidité et surtout efficacité. Nous avons été également informés que des cellules spécialisées et des unités d'investigation scientifiques et techniques ont été mises sur pied afin de lutter contre le crime organisé. C'est ainsi que les chiffres de 2019 expriment clairement le recul de la criminalité. Cette énième édition des portes ouvertes du Darak El Watani a également pour objectif de se rapprocher du citoyen, de faire connaître les missions et les activités du Darak El Watani. Le fait marquant dans cet évènement c'est l'intérêt particulier qui est donné à la ressource humaine à travers le recrutement de diplômés universitaires

et par la formation conforme aux standards de haut niveau et par l'adaptation aux évolutions technologiques modernes afin de garantir la sécurité du citoyen et de ses biens. A l'issue de cette manifestation, il y a eu des exhibitions sportives avec une équipe de l'USI (Unité de sécurité d'intervention) simulant des actions d'interventions sur le terrain afin de maîtriser des personnes dangereuses ou rebelles. Une brigade cynotechnique aussi a réalisé des exercices mettant en évidence l'esprit de discipline et de rigueur par des chiens spécialement dressés pour la maîtrise d'individus.

Charef Kassous

CCLS de Tiaret

Une scandaleuse affaire de semences douteuses

Une commission dépêchée, juste après l'Aïd El-Ftir, par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, poursuit toujours sa mission d'enquête dans la wilaya de Tiaret après le scandale des semences douteuses livrées à des agriculteurs au début de la saison labours-semences de l'année dernière. Certains agriculteurs ont constaté que ces semences étaient mélangées au blé d'importation (Appelé Jumbo) conçu aux aliments et non pas à la semence. C'est à partir de là que beaucoup d'autres fellahs aient constaté les mêmes dégâts sur leurs terres agricoles dont 5% des semences n'avaient pas poussé jusque-là. Parallèlement à une procédure judiciaire qui aurait été déjà entamée, souligne notre source, cette décision intervient au moment où la commission d'enquête administrative et technique cherche à déterminer l'origine des semences douteuses de céréales, blé dur et tendre mélangés, livrées, notamment, aux agriculteurs de la région nord de la wilaya, à savoir : Rahouia, Mechrâa-Sfa et Oued Lilli, considérée comme une zone à haut potentiel de production céréalière intensifiée. En conséquence, des centaines d'hectares sont affectés en raison de ces semences douteuses. Toujours selon notre même source, les responsables de la DSA ont promis d'indemniser les intéressés et ce, en attendant le rapport final de constat que

présentera la commission d'enquête ministérielle. Pour rappel, Cette carence n'est pas la première en matière de trafic de céréales à Tiaret, puisque chaque saison, les services de sécurité arrêtaient des dizaines de trafiquants de blé importé pour le livrer à l'OAIC sous forme de production saisonnière avec la com-

PLICITÉ de certains magasiniers et autres responsables de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Les cas de ce type de trafic avaient été enregistrés dans les docks silos des régions de Rahouia, Mechrâa-Sfa, Mahdia et Hamada durant les années précédentes.

L. Bouhala

Des ossements de 13 chouhada découverts à Rahouia



Des ossements de 13 chahids ont été découverts mardi dernier au douar « Guires » dans la commune de Rahouia, située à quelque 35 km au nord du chef-lieu Tiaret. Cette découverte a eu lieu suite à des travaux de creusement effectués dans le cadre de l'approvisionnement des localités nord de la wilaya en eau dessalée à partir de la station d'El Macta, dans la wilaya d'Oran. Ces ossements ont été ré-

cupérés par une délégation conduite par le secteur opérationnel militaire de Tiaret, en présence des autorités locales, civile et militaire. A noter que ces restes des ossements seront enterrés lors d'une cérémonie officielle programmée le 5 juillet prochain au nouveau cimetière des Martyrs, réalisé dernièrement à la sortie ouest de la ville de Rahouia et qui sera inauguré pour la circonstance.

L. Bouhala

Lancement d'une desserte quotidienne Béjaïa - Alger Le «CORADIA EL DJAZAIR» rentrera en service à compter du 24 juin

« Le train rapide Coradia El Djazair, reliant Béjaïa à Alger, sera mis en service à compter du 24 juin prochain », apprend-on de la Cellule de communication de la wilaya de Béjaïa. Le Train Coradia est un train de grandes lignes polyvalent bi-mode (diesel et électrique 25 kv) qui peut circuler à une vitesse de 160 km/h. D'une longueur totale de 110 mètres, le train est composé de six voitures dotées d'une capacité totale de 254 sièges dont 60 en première classe. Il dispose également d'un plancher bas facilitant l'accès et le déplacement à bord en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Son aménagement permet d'offrir un confort optimum de voyage. Il convient aussi de signaler que le trafic ferroviaire Béjaïa - Alger est momentanément suspendu, depuis le 10 juin dernier, et ce, jusqu'au 19 du même mois, « pour cause du lancement des travaux d'entretien et de consolidation, au niveau du tunnel de Bouira », apprend-on aussi des responsables du transport ferroviaire de Béjaïa, qui nous précise que « toutefois la ligne Béjaïa - Beni Mansour n'est pas concernée par cette suspension ». Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Béjaïa- Beni Mansour vont commencer dans les jours à venir. « L'ordre de service (ODS) pour la reprise des travaux de réhabilitation et modernisation de la ligne ferroviaire Bé-



jaïa - Beni Mansour a été déjà remis par le directeur général de l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) à l'entreprise COSIDER chargée de réaliser ce projet », apprend-on de la cellule de communication de la wilaya de Béjaïa. « Cette décision est prise pour accompagner l'idée et la proposition de Monsieur le wali qui consiste à entamer les travaux au niveau des accès qui ne posent pas de problème afin de gagner du temps », nous indique la même source. Inscrit en 2008 pour un montant de 106 milliards de dinars et pour un délai de réalisation de 60 mois, ce projet bute, depuis son lancement, au problème des oppositions au tracé proposé par les responsables en charge de ce dossier. Actuellement seul un train assure la liaison entre Béjaïa et Alger avec une fréquence d'un aller-retour quotidien, ce projet sera d'un grand apport pour toute la vallée de la Soummam, connue pour son dynamisme économique et permettra aussi de développer les lignes ferroviaires avec les autres régions du pays. Un exposé sur ce projet a été déjà présenté par le représentant de l'Anesrif, qui a expliqué que « le dédoublement de la voie

actuelle en exploitation et la rectification de son tracé de sorte à mettre en rail, à terme, des trains pouvant rouler jusqu'à 160 km/heure pour les voyageurs et 100 km/heure pour les marchandises ». Le tracé est dessiné sur la ligne existante sur un chevauchement de parcours de près de 35 km et le reste, soit 52 km, est prévu sur site vierge, et imposé notamment dans la perspective de la correction des courbes et la mise en place d'ouvrages d'arts (55 unités) et des tunnels (03). La ligne sera électrifiée en 25 Kv/50 Hz, dotée de moyens de signalisation et de télécommunication de pointe et pourvue en nouveaux équipements roulants. Le projet de réhabilitation et de la modernisation de la ligne ferroviaire Béjaïa - Beni Mansour a failli être annulé, et ce suite au refus et à l'opposition des citoyens propriétaires des terrains concernés par le passage du tracé de laisser l'entreprise en charge de sa réalisation à entamer les travaux. Ce sont 215 oppositions, dont 115 à Akbou et 60 à Tazmalt, recensées par l'ANESRIF dont des unités de production, implantées dans la zone d'activité de Taharacht à Akbou, touchées aussi par le premier tracé.

Hocine Smaïli

Un véhicule dérape à Bouira 03 morts et 04 blessés

Un tragique accident de la circulation s'est produit jeudi vers 15 heures, sur une route communale à proximité du village Taliouine rattaché administrativement à la commune d'Ath Laqser, qui se situe à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bouira. Une voiture a soudainement dérapé et a fait plusieurs tonneaux. L'horrible accident a occasionné la mort à 3 personnes et des blessures à 4 autres. Les personnes décédées sont 2 fillettes, R.M âgée de 3 ans et R.A âgée de 7 ans, et une femme âgée de 26 ans. Les blessés sont B.O une femme âgée de 42 ans, R.S une fille âgée de 13 ans, une fillette R.A âgée de 02 ans, et R.O un jeune âgé de 18 ans. Les éléments de la protection civile de la commune d'El Adjiba sont intervenus pour porter secours aux blessés et les évacuer aux centres hospitaliers des daïras de Bechloul et Bouira. Les dépouilles mortelles ont été transportées à la morgue de l'hôpital de Bouira. Les victimes de cet accident mortel qui a endeuillé toute une famille, sont originaires d'Ath Laqser. Pour le moment, l'origine de cet accident n'est pas connue, sauf que cet itinéraire est formé de virages dangereux. Les éléments de la sécurité routière relevant du corps de la gendarmerie, ont ouvert une enquête qui déterminera la cause qui a entraîné la mort de 3 personnes et des blessures à 4 autres.

TAIB HOCINE

Bouira

Le cnapeste proteste et demande le départ du directeur de l'éducation

Le conseil national autonome des professeurs du secondaire et technique, associé aux autres paliers de l'éducation (Cnapeste) à l'échelle de la wilaya, est monté au créneau, hier, pour organiser un grand sit-in de protestation devant le siège de la wilaya. En effet, plusieurs dizaines d'enseignants ont répondu à l'appel du Cnapeste-Elargi, en participant à cette action de contestation « Afin de demander le départ du directeur de l'éducation et mettre ce dernier devant ses responsabilités. Nous avons aussi constaté que nos actions syndicales ne sont pas prises en compte » M Messaoud Boudiba porte-parole du Cnapeste-Elargi à l'échelle nationale, qui a tenu à se présenter à cette journée de protestation en compagnie d'autres collègues qui ont fait le déplacement, pour apporter son soutien aux syndicalistes du bureau de la wilaya de Bouira. Il prendra la parole à son tour pour dire « nous sommes ici pré-

sents en solidarité avec nos camarades et confrères, nos syndicalistes, qui subissent au quotidien des entraves et nous demandons à ce que leurs revendications soient réellement prises en charge ». Outre la demande du départ du directeur de l'éducation, les enseignants contestataires réclament également d'autres revendications socioprofessionnelles, liées aux indemnités et aux promotions. Le porte-parole du Cnapeste ajoutera « nos syndicalistes sont là aujourd'hui à se rassembler devant le siège de la direction de l'éducation, pour défendre la dignité de l'enseignant, et pour dénoncer aussi la mauvaise gestion, et les pratiques jugées irresponsables ». Ce dernier fera savoir également qu'au niveau du syndicat national, le cas de la coordination du Cnapeste de la wilaya de Bouira est suivi de près et disposera de toute leur attention et soutien indéfectible jusqu'à satisfaction de ses demandes.

TAIB HOCINE

Rentrée universitaire à Khenchela Vers la réception de 4.000 nouvelles places pédagogiques

Plus de 4.000 nouvelles places pédagogiques en réalisation à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université chahid Abbas Leghrour de Khenchela, seront réceptionnées au cours la rentrée universitaire prochaine (2019-2020), a-t-on appris jeudi, du directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, Pr Rachid Siyab. Ce quota de places pédagogiques sera mis à la disponibilité du personnel administratif et pédagogique de la faculté des sciences humaines et sociales au nouveau pôle universitaire de la zone urbaine située sur la route menant vers Ain Beida, "en septembre prochain au plus tard", a précisé le même responsable. Les travaux de ce projet (4.000 places pédagogiques) sont en voie de finalisation avec un taux d'avancement qui a atteint 90 % a-t-on noté, soulignant que les chantiers d'aménagement, de réalisation de la clôture, de raccordement aux réseaux divers et de l'installation de divers équipements sont en cours et devront être achevés "d'ici la fin de l'été". M. Siyab a fait remarquer que le retard enregistré dans le parachèvement du projet de construction du restaurant universitaires de 800 places de la même faculté sera rattrapé "pendant les vacances d'été, en prévision de sa mise en exploitation la fin de l'année 2019". Aussi, 2.000 places pédagogiques ont été réceptionnées à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Abbas Leghrour, où sont recensés plus de 17.000 étudiants, toutes spécialités confondues, a-t-on fait savoir. Pour la rentrée universitaire 2019-2020, 19 000 étudiants seront inscrits à l'université Abbas Leghrour parallèlement à l'ouverture d'une annexe de l'Ecole nationale des forêts, a-t-on conclu.

Domaine forestier à Médéa

Avis de manifestation d'intérêt pour l'exploitation de forêts récréatives

Trois sites forestiers, situés dans des communes de la wilaya de Médéa, viennent d'être proposés à l'investissement privé, en vue de la réalisation de forêts récréatives, a-t-on appris jeudi d'un responsable de la conservation locale des forêts. Un avis d'appel à manifestation d'intérêt a été lancé récemment, dans ce sens, en direction des investisseurs, portant exploitation de domaine forestier national pour la création de forêts récréatives, destinées aux loisirs et à la détente, a indiqué Ahmed Salem, chef de service à la conservation locale des forêts. S'inscrivant dans le cadre de la rentabilisation et l'optimisation du potentiel forestier local, l'avis d'appel à manifestation d'intérêt concerne, selon ce responsable, les sites forestiers de Boghar (67 km au sud-ouest de Médéa), qui s'étend sur une superficie de plus de 16 hectares, le site de "Khaloua", dans la commune de Bouchrahil, représentant une parcelle de 26,5 hectares et enfin celui de "Khadir", relevant de la commune de Guelb-el-Kebir, totalisant une superficie de 54 hectares, a-t-il noté. Un cahier des charges, spécifiant les caractéristiques du projet et les conditions à respecter lors de son exécution, a été élaboré par les services de la conservation, dans un souci de stricte respect des équilibres écologiques et la préservation du patrimoine sylvoicole local, a fait observer Ahmed Salem, citant, entre autres conditions exigées, l'utilisation de matériaux écologiques et dégradables, la protection des espèces végétales situées à l'intérieur du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt récréative, ainsi que l'entretien régulier du site. Les investisseurs intéressés doivent, selon ce responsable, présenter lors de la phase de soumission, un plan d'aménagement comportant un descriptif détaillé du projet et une esquisse des activités de loisirs et de détente devant être réalisées sur le site, de façon à éviter tout risque d'atteinte au milieu nature ou le détournement du projet de sa vocation initiale, a-t-il conclu.

Zitouna

Un champ de cannabis et un atelier artisanal découverts

Agissant sur information, les éléments de la brigade de gendarmerie de la municipalité ont démantelé un atelier artisanal de fabrication de fusil de chasse. Ils ont en outre saisi au moment de l'arrestation des mis en cause de la poudre pour constituer plusieurs cartouches destinées à la vente aux chasseurs de plusieurs régions notamment: Ain El Kerma, Hammam Sidi Trad, El Tarf et plusieurs localités faisant parties de la wilaya d'El Tarf. Selon une source généralement crédible, deux personnes de la même localité sont impliquées dans cette autre affaire d'atelier artisanal. Selon la même source, les mêmes gendarmes ont arrêté deux autres personnes de la même localité habitant au niveau du lieu dit «Djenain», à vingt kilomètres environ de l'agglomération. Ces deux dernières personnes ont été appréhendées pour avoir entretenu dans leur jardin potager un autre champ de cannabis. Dans toutes ces affaires les présumés accusés ont été auditionnés par le magistrat instructeur du tribunal d'El Tarf et leurs dossiers renvoyés à la juridiction compétente afin de statuer sur leur sort.

Douanes d'El Tarf

10.440 DT saisis à Oum Teboul



Lors d'un contrôle de routine d'un des passagers en partance vers la Tunisie, les douaniers du poste de transit d'Oum Teboul ont saisi la somme de 10.440 dinars tunisiens. Le pot aux roses a été découvert selon notre source au moment où le jeune touriste accomplissait les formalités de passage. Suspecté par un des agents de douanes, l'inspecteur a ordonné sur lui une fouille systématique qui a permis de soutirer cette somme minutieusement cachée et qui n'a pas été déclarée par le mis en cause. Conduit au poste de police un dossier judiciaire a été établi à son encontre et transmis au magistrat instructeur du tribunal primaire d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf afin de statuer sur son sort. Depuis ces derniers mois plusieurs sujets du genre ont été traités par les services de douanes de ce poste de transit et de celui d'El Ayoun. Lors de son interrogatoire, le mis en cause un jeune ne dépassant pas les quarante ans a indiqué que cette somme servait à couvrir les honoraires d'un médecin en Tunisie. Cependant un tel subterfuge n'empêchera pas le mis en cause de tomber sous la loi 10.96 sur le droit de change et transaction de devise réprimée par la loi douanière, nous a indiqué notre source.



Saison estivale

El Kala demeure la destination privilégiée de la côte tarfinoise



Le premier responsable de la wilaya en l'occurrence M. Benarrar a visité avant-hier la côte tarfinoise longue de 90 kilomètres pour la seconde fois en moins de quinze jours pour s'enquérir des dernières préparatifs de la saison estivale. En effet, plusieurs actions sur ce domaine ont été entreprises au niveau des communes côtières et de la wilaya afin de mettre en place tout le dispositif permettant aux estivants de passer des journées de vacances dans de bonnes conditions. La dernière visite avait été amorcée en compagnie d'une importante délégation à partir des pages autorisées à la baignade de la daïra de la ville balnéaire d'El Kala. Ces dernières accusent encore des retards qui seront certainement rattrapés avant le lancement officiel de la saison estivale prévue dans moins d'une semaine selon certaine indiscretions. D'El Kala, le wali et la délégation se sont rendus sur les communes de la daïra de Ben Mhidi notamment les pla-

ges Draouch, Henaya et El Baleh, dans la commune de Berrihane. Cette commune dispose de la meilleure des plages celle d'El Hannaya très fréquentée en saison estivale vu sa situation géographique, son calme et surtout l'environnement agréable. M. Benarrar a sommé les responsables du secteur de réactiver les travaux de préparation afin que la plage accueille dans la sécurité et les bonnes conditions les citoyens à la recherche de la fraîche au cours de cet été qui s'annonce d'or et déjà caniculaire. Sur les plages de la commune de Chatt wilaya d'El Tarf mais distantes de dix kilomètres seulement de la grande métropole Annaba, le wali a engagé un dialogue franc avec les maîtres nageurs ainsi que ceux qui sont désignés pour veiller durant toute la saison sur la vie des baigneurs. El Tarf dispose de quinze plages autorisées à la baignade, les estivants sont avisés que les criques sont un danger permanent pour leur vie donc il est nécessaire d'éviter de s'aventurer en

ces lieux. Avant le lancement de la saison estivale, il est recommandé à la direction du tourisme géré par Mme Bechainia de procéder à un vrai lifting de toutes les plages de la commune de Chatt qui se caractérisent encore par la présence d'ordure de tessons sur les grèves en dépit des aides apportés par les bénévoles aussi bien à Chatt que sur les plages de la daïra d'El Kala destination privilégiée des estivants à cause de la présence des infrastructures et sa proximité des villes tunisiennes. Des insuffisances ont été constatées dans le manque d'éclairage public sur les plages, manque de sources proches des plages des infrastructures d'accueil etc.. Notons au passage pour rappel que moins 110 milliards de dinars ont été consacrés pour les préparatifs de la saison estivale qui a été lancée pour cette saison avec beaucoup de retard et qui n'a pas eu un soutien conséquent de la part des autorités locales en matière de création de nouvelles infrastructures pouvant accueillir les vacanciers prévus de plusieurs régions de l'Algérie profonde. Des efforts considérables sont déployés par la directrice et son staff avec des moyens de bord réduits au strict minimum. Cependant, les hôtels, motels, auberges de jeunes sont loin de répondre aux besoins réels des estivants qui choisissent la destination ; cotes tarfinoise caractérisées par de belles plages, de la verdure et surtout par l'hospitalité de ses habitants. Les investissements n'ont pas été concrétisés en matière d'hôtels dont aucun n'a annoncé encore son ouverture.

Bouhadjar

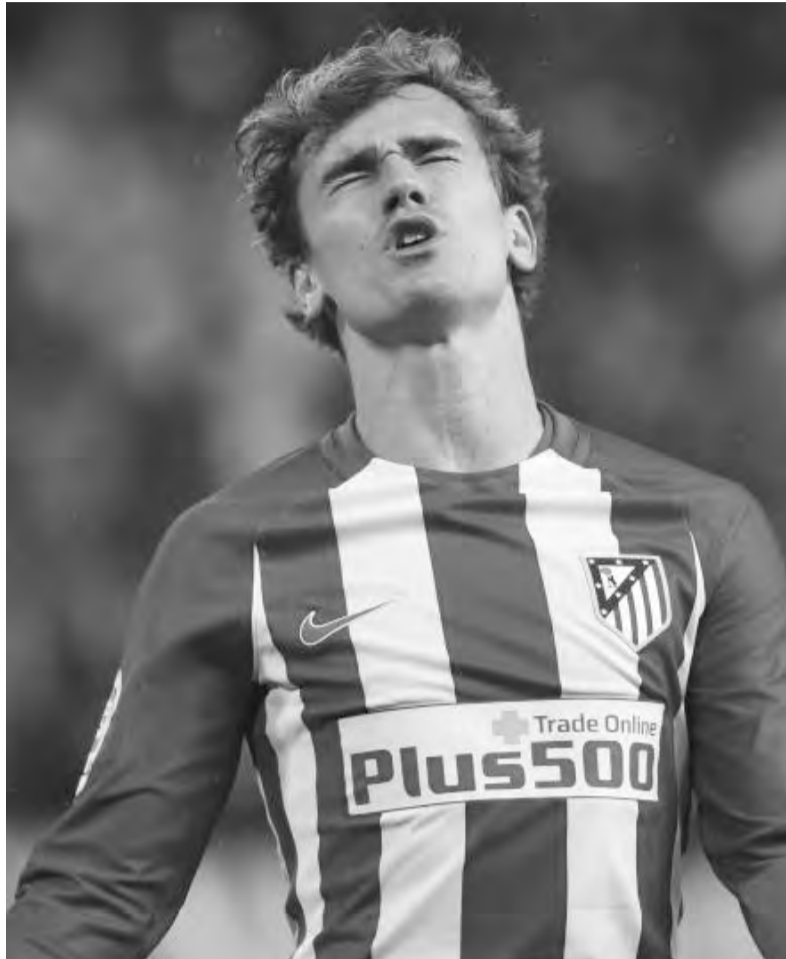
Un repris de justice arrêté

Les éléments de la brigade judiciaire de la sûreté de la daïra de Bouhadjar, dans l'extrême Sud-Est du chef lieu de wilaya, selon un communiqué rendu public par le chef de la cellule de communication, en l'occurrence le commissaire Karim Labidi, ont arrêté en fin de semaine un jeune repris de justice. Ce dernier serait coupable de plusieurs griefs ayant porté préjudice aux habitants de cette localité distante de 43 km du chef lieu de wilaya Souk Ahras et presque cinquante kilomètres d'El Tarf. Les policiers ont agi sur plaintes déposées par des victimes de cette contrée déshéritée. Lors de l'arrestation qui s'est déroulée sans usage de force, les enquêteurs ont saisi une importante quantité de drogue minutieusement préparée dans des sachets destinée à la vente à des clients ciblée et des armes blanches que le repris de justice de trente ans utilisait pour agresser les victimes en les délestant de leurs biens. Ce jeune faisait la pluie et le beau temps, semait au sein des habitants de plusieurs cités populaires la terreur. L'arrestation a été saluée par les habitants libérés d'un malfrat ayant à son actif plusieurs affaires. Conduit au commissariat, un dossier de justice a été constitué et il a été présenté devant le tribunal qui l'a condamné à six mois de prison fermes assortis d'une lourde amende.

Un dirigeant de l'Atletico annonce le départ de Griezmann au Barça

Gil Marin, le directeur général de l'Atletico Madrid, vient de faire savoir qu'Antoine Griezmann portera les couleurs du Barça la saison prochaine. C'était un secret de polichinelle depuis plusieurs semaines, et ça l'est à plus forte raison désormais. À moins d'un énorme revirement de situation, Antoine Griezmann va s'engager en faveur du FC Barcelone cet été. Bien que ça ne soit pas encore officiel, l'Atletico de Madrid ne cherche même plus à nier ce futur mariage. Ce mercredi, à l'occasion d'une émission sur la chaîne ibérique Movistar+, Gil Marin, le directeur général des Rojiblancos, a indiqué que le Mâconnais va bien signer en faveur des Blaugrana et que ce deal est même acté depuis trois mois.

Pour moi, il est évident que Griezmann va jouer pour Barcelone. On le sait depuis le mois de mars, a-t-il tonné. Nous, maintenant, on a besoin de joueurs qui soient totalement investis et on doit construire un groupe plutôt qu'une somme d'individualités." Une annonce de départ doublée d'un tacle à l'adresse de l'international tricolore. Griezmann n'a pas encore déclaré où il comptait évoluer la saison prochaine. A l'occasion d'une sortie médiatique précédant le rassemblement des Bleus, il avait confié savoir déjà où il se produirait la saison prochaine. Un discours qui a légèrement



changé depuis. Mardi soir, après le match contre Andorre, il a ouvert la porte à une expérience dans un nouveau championnat : " Il faut avoir un peu de patience. C'est encore trop tôt. Je suis le premier à vouloir

que mon futur soit réglé, mais pour le moment, il faut attendre. Je ne sais pas si je continuerai à jouer en Espagne. Dans deux semaines, on saura peut-être. Ce que je veux, c'est jouer au football, m'amuser."

Avec Ferland Mendy

Le Real Madrid compte maintenant 37 joueurs dans son effectif

Avec l'officialisation de Ferland Mendy mercredi soir, le Real Madrid compte désormais un total de 37 joueurs dans son effectif. Alors que le Real Madrid a présenté cette semaine les arrivées de Luka Jovic et d'Eden Hazard, le club Merengue tient déjà une nouvelle recrue pour son mercato estival avec l'arrivée de Ferland Mendy ce mercredi soir. Trois nouveaux joueurs qui viennent compléter l'effectif du Real Madrid qui, ironiquement, déborde déjà. En effet, avec ces trois nouvelles recrues, Zinedine Zidane dispose d'aujourd'hui 37 joueurs dans ses rangs.

En plus de ces trois arrivées, Eder Militao et Rodrygo ont déjà été signés au cours de la saison dernière. Alors que nous sommes seulement le 13 juin, il y a déjà cinq renforts au total à la Casa Blanca, pour un total de 303 M€ déjà dépensés. Sept retours de prêt. Mais le Real Madrid récupère également 7 autres joueurs en retour de prêt. Andriy Lunin, le jeune gardien ukrainien, a terminé sa saison à Leganés cet été, pareil pour Theo Hernández qui revient de la Real Sociedad. La majeure partie des joueurs prêtés se situe au milieu de terrain avec James Rodriguez (Bayern), Mateo Kovacic (Chelsea) et Martin Odegaard (Vitesse). Au niveau des attaquants, le Real détient



également Borja Mayoral (Levante) et Raúl De Tomás (Rayo Vallecano), ce qui fait au total 37 joueurs aujourd'hui sous contrat au Real Madrid. De ces sept prêtés, seul Lunin semble avoir la possibilité de rester au Real Madrid. Parmi les 25 joueurs présents dans l'effectif de la saison dernière, Jesús Vallejo, Dani Ceballos, Gareth Bale, Sergio Reguilón et Keylor Navas, pistés par le PSG, pourraient être

poussés vers la sortie par Zinedine Zidane. Ce qui nous invite à penser que si de nombreuses arrivées au Real Madrid se déroulent cet été, beaucoup de départs pourraient être à prévoir jusqu'au 31 août. Il faut alléger la masse salariale de l'équipe et, à ce jour, il doit toujours y avoir un minimum de douze sorties. Un départ par semaine à partir de maintenant jusqu'à la fin du marché des transferts est prévu.

Manchester United recrute James

Manchester United s'est offert sa première recrue de l'été, en la personne de Daniel James.

Ole Gunnar Solskjaer tient son premier renfort de l'intersaison. Le manager de Manchester United a vu ce mercredi Daniel James, le talentueux milieu offensif de Swansea (D2 anglaise) débarquer dans ses rangs. James s'est engagé pour une durée de cinq ans avec les Red Devils, avec option pour une année supplémentaire. Le montant de la transaction s'élèverait à 15M euros pour cet élément de 21 ans. La signature de James pourrait s'apparenter à la volonté des Mancuniens de miser dorénavant sur la jeunesse et non sur des stars confirmées qui valent 100M euros ou plus. C'est ce que leur avait d'ailleurs clairement conseillé Wayne Rooney, l'ancien buteur du club. Le recrutement de James pourrait être suivi dans les prochains jours par un autre jeune, en l'occurrence Aaron Wan-Bissaka. Crystal Palace, où ce dernier est sous contrat, serait enclin à discuter en cas d'une proposition de 40M euros ou plus. Pour rappel, la saison dernière, Man United avait déboursé 82M euros sur le marché des transferts, dont 59M euros sur le seul Brésilien Fred.

Steve Nicol tacle la Ligue 1 et Nicolas Pépé

"Il n'est pas à la hauteur pour Liverpool"



L'ex-légende des Reds, Steve Nicol, ne semble pas convaincu par le niveau de Nicolas Pépé, qu'il ne pense pas être une bonne recrue pour Liverpool. L'ex-défenseur anglais Steve Nicol, qui évoluait chez les Reds entre 1981 et 1995 s'est exprimé à propos de la rumeur Nicolas Pépé vers Liverpool, qui ne serait pas « à la hauteur » pour jouer dans son club de coeur.

Très courtisé cette saison par plusieurs grands clubs européens, l'ailier de 24 ans a pourtant réalisé une très grosse saison en Ligue 1. L'Ivoirien a inscrit 23 buts et 11 passes décisives en 41 matchs avec Lille, permettant au club de terminer deuxième devant l'Olympique Lyonnais et de se qualifier en Ligue des Champions. Pepe a admis qu'il ne savait pas encore où aller, alors que Barcelone, Arsenal et le Bayern Munich gardent un œil sur lui. Liverpool aurait également identifié l'Ivoirien de Lille comme une piste cet été, mais aucune offre officielle n'a encore été émise. Steve Nicol, qui faisait partie de la légendaire équipe des Reds qui a dominé le football anglais dans les années 1980, a déconseillé à Jurgen Klopp de le recruter et n'a pas vraiment été tendre avec le natif des Yvelines. "Je ne comprends vraiment pas l'intérêt pour ce joueur. Oui, il a eu une bonne saison mais il ne ressemble tout simplement pas à un joueur de Liverpool. Il a fait une bonne saison, les stats le montrent. Malheureusement, c'est la Ligue 1 et je ne suis pas un grand fan de Ligue 1, je ne pense pas que le niveau soit particulièrement bon. Avant le début de la saison, on sait déjà que le PSG a remporté le championnat. Pour être honnête, je ne sais pas d'où il vient, mais je ne pense pas que ce mec s'intégrerait bien à Liverpool." a-t-il déclaré à ESPN. Liverpool ne devrait pourtant pas faire de changements majeurs dans son effectif au cours de ce mercato, après avoir remporté une sixième Ligue des Champions et avoir terminé deuxième de Premier League la saison dernière. Cependant, Daniel Sturridge et Alberto Moreno ayant quitté le club au début du mois de juin, Liverpool pourrait leur trouver un nouveau successeur. Pour le moment, l'attaquant ivoirien est toujours sous contrat avec Lille jusqu'en 2022. Son prix serait actuellement estimé aux alentours de 65 M euros.

Au même titre que Meziane avec l'USMA Helaimia part en Belgique sans indemnités de transfert



Libre de tout engagement contractuel avec le Mouloudia d'Oran, le latéral-droit Réda Helaimia s'est engagé jeudi avec le promu en Division Une belge, le Beerschot d'Anvers. Le club belge a, d'ailleurs, rapidement souhaité la bienvenue au défenseur oranais sur son compte facebook officiel. "Beerschot accueille l'international algérien Réda Helaimia. Réda est un arrière droit de 22 ans" se félicitait ainsi le nouvel employeur de l'ex-latéral mouloudéen, citant même une déclaration qu'aurait faite, à chaud, l'international U23. "Un club avec une tradition qui revient à 1A. C'est le moment idéal pour moi" étaient ainsi les premiers mots du nouveau sociétaire du club de Beerschot Wilrijk, promu cette saison en première division. Devenu international, après avoir joué le match Qatar - Algérie au mois de décembre dernier, grand de taille (1m80), Réda Helaimia a, rappelle-t-on, la particularité de pouvoir évoluer aux quatre postes de la défense comme il l'a si bien fait cette saison sous le maillot mouloudéen, souvent pour dépanner. A Beerschot, où il a signé pour deux ans avec deux autres en option, il portera le dossard numéro 27.

L'annonce de sa signature en Europe a, bien évidemment, grandement ravi les supporters du club d'El-Hamri. Mais le gros regret des oranais était surtout de voir leur joueur partir sans que le club ne bénéficie, pour autant, d'une quelconque indemnité de transfert puisqu'il était en fin de contrat. Exactement comme cela s'est produit le même jour avec le stratège de l'USMA, Meziane. Sacré Champion d'Algérie avec l'USM Alger, le milieu de terrain international Abderahmane Meziane (25 ans) s'est, en effet, engagé ce jeudi en faveur d'Al Ain aux Émirats AU. L'ailier gauche de 25 ans a paraphé un bail de 4 ans avec ce club du Golfe qui a terminé à la 4ème place de son championnat la saison dernière. L'Algérien portera le dossard n°8. Auteur de 7 buts et 10 passes décisives en Ligue 1 algérienne avec l'USMA la saison écoulée, Meziane a signé avec son nouveau club alors qu'il était en fin de contrat. Tout comme Ferhat, Darfalou ou Abdellaoui, Meziane s'est envolé librement sans que son club formateur n'empoche le moindre centime en guise d'indemnité de transfert.

Seïf-Eddine R

AMICAL APRÈS LA GUINÉE, LA GAMBIE S'OFFRE LE MAROC

Le Maroc s'est incliné face à la Gambie (0-1), mercredi à l'occasion de son premier match de préparation pour la CAN 2019. Non qualifiée pour la CAN, la Gambie sert ces jours-ci de « sparring-partner » pour des équipes en préparation pour l'événement. Et les Scorpions en profitent pour piquer. Après la Guinée, c'est au tour du Maroc de subir une défaite surprise par la plus courte des marges (1-0), mercredi à Marrakech. Tous les clignotants étaient pourtant au vert dans le jeu pour les Lions de l'Atlas, bien emmenés par le trio Ziyech-Belhanda-Boufal : une maîtrise totale du ballon, de jolis mouvements et des occasions. Seulement voilà, l'efficacité faisait encore et toujours défaut. Boutaïb, en première mi-temps, puis Hamdallah après la pause ne convertissaient pas la moindre de leurs opportunités. Et même quand Fajr tentait de transformer un penalty dans le temps additionnel de la seconde période, la mire n'était pas réglée ! Ce qui devait arriver, était déjà arrivé : sur un ballon cafouillé par Benatia et Bousouf, Modou Barrow perçait côté gauche et allait battre Bounou (29ème, 0-1). Tout n'est



pas à jeter malgré tout pour le Maroc : entré à la mi-temps, Achraf Hakimi a retrouvé la compétition. Une bonne nouvelle avant le deuxième match de préparation des Lions de l'Atlas, dimanche face à la Zambie.

CAN 2019

Andy Delort remplace Belkebla

L'attaquant de Montpellier Andy Delort va remplacer le milieu de terrain Haris Belkebla, écarté de la sélection pour des raisons disciplinaires à quelques jours du coup d'envoi de la CAN, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi sur sa page officielle Facebook. « Le sélectionneur national Djamel Belmadi a choisi l'attaquant Andy Delort pour remplacer son coéquipier Haris Belkebla écarté du groupe. L'attaquant international est attendu jeudi à Doha pour prendre part au stage des Verts. Il effectuera sa première séance d'entraînement avec l'équipe vendredi », a écrit la FAF.

Andy Delort, qui a des racines algériennes par sa mère, a obtenu sa naturalisation récemment. Avec le maillot numéro 15, il devrait prendre part à la rencontre amicale des Verts contre le Mali prévue dimanche à huis clos à Doha. Agé de 27 ans, Delort s'est engagé mercredi pour quatre ans avec Montpellier où il vient d'accomplir sa meilleure saison à titre de prêt en provenance de Toulouse. En 36 rencontres de Ligue 1, l'avant-centre a inscrit 14 buts et réussi sept passes décisives. A la CAN-2019 en Egypte, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1er juillet).



Classement Fifa

L'Algérie gagne deux places (68e)



La sélection nationale de football a fait un bond de deux places, pour occuper le 68e rang au classement de la fédération internationale (FIFA), selon la nouvelle édition publiée vendredi sur son site officiel. Avec 1346 points, l'Algérie pointe à la 12e place (+1) sur le plan continental, mais reste loin derrière le Sénégal (22e), première nation continentale et l'un des adversaires des Verts à la Coupe d'Afrique des nations

CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet). Les deux autres adversaires de l'Algérie à la CAN-2019 : le Kenya et la Tanzanie occupent respectivement la 105e (+3) et la 131e place (inchangé). Le Mali, adversaire de l'Algérie dimanche en amical à Doha, occupe quant à lui 62e place (+3). Dans le haut du classement, la Belgique reste en tête et "accroît son avance sur la France (2e, inchangé) à la faveur de ses

succès face au Kazakhstan et à l'Ecosse dans les qualifications pour l'Euro 2020, le Top 20 connaît en revanche de nombreux bouleversements. Le Portugal (5e, +2) a par exemple le vent en poupe grâce à son titre en Ligue des Nations de l'UEFA, de même que les Pays-Bas (14e, +2), battus en finale », indique la Fifa dans un communiqué. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le jeudi 25 juillet prochain. (APS)

CAN-2019 (préparation/Algérie)

La blessure d'Adam Ounas "sans gravité"

La blessure contractée par le milieu de terrain de Naples, Adam Ounas mercredi à l'entraînement lors du stage de la sélection algérienne à Doha, est "sans gravité", a indiqué la Fédération algérienne sur sa page officielle Facebook.

"Au cours d'une séance d'entraînement, Ounas s'est blessé légèrement lors d'un contact avec un de ses coéquipiers", a précisé la FAF, ajoutant que les premiers examens effectués par le médecin de l'équipe nationale "n'ont rien décelé de grave, mais le joueur va subir des examens approfondis". L'équipe algérienne effectuée depuis samedi un stage de préparation à Doha en prévision de la CAN-2019 prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet. Les coéquipiers de Sofiane Feghouli disputeront un second match amical le 16 juin à Doha contre le

Mali avant de se rendre au Caire le 18 juin pour prendre part à la CAN 2019. Le sélectionneur national Djamel Belmadi a écarté, mercredi, le milieu de terrain Haris Belkebla du groupe pour des raisons disciplinaires, à quelques jours du coup d'envoi de la CAN. Pour le remplacer, des médias évoquent la convocation du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa, sociétaire de l'USM Alger. Mais pour l'heure, la FAF n'a pas confirmé l'information, sachant que le dernier délai pour envoyer à la Confédération africaine de football (CAF) la liste des joueurs convoqués pour la CAN-2019 était mardi à 23h00. A la CAN2019, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1er juillet).



Chérif Mellal

"Le résultat du match CSC-USMA est douteux"

Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a réitéré jeudi ses suspicions quant à l'issue du match CS Constantine - USM Alger (1-3), décisif pour l'octroi du titre de champion d'Algérie, estimant que son résultat était "douteux".

"Le résultat du match est douteux. Je l'ai toujours dit et je l'ai répété aujourd'hui" devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) qui l'a convoqué, a déclaré Mellal à la presse à sa sortie d'audience, à Alger.

"Je suis venu pour défendre mon club et mes précédentes déclarations que j'ai maintenues. Je ne suis pas du genre à faire marche arrière. Tout est clair. Nous avons des preuves et des enregistrements qu'on a déposés devant la commission de discipline", a-t-il ajouté.

Invité par les journalistes à leur faire entendre ces enregistrements, le patron des "Canaris" leur a demandé de patienter jusqu'au procès. "Vous les entendrez devant la justice", a-t-il simplement lâché à leur adresse.

Tout a commencé à l'issue du match JS Kabylie - CABB Arréridj (2-0), disputé le 26 mai et comptant pour la 30e et dernière journée de Ligue 1 de football. Le président kabyle avait jeté un pavé dans la mare en accusant le directeur général du CSC, Tarek Arama, de vouloir

LFP/Santions Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

La JSM Béjaïa, pensionnaire de la Ligue 2 de football, a écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de projectiles -3e infraction-", a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le club béjaoui devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source, soulignant que le CRB a écopé de 30.000 dinars d'amende de pour "utilisation de fumigènes". Les faits se sont déroulés lors de la finale de la Coupe d'Algérie, disputée samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida face au CR Belouizdad (0-2). De son côté, le défenseur du CRB Chouaïb Keddad a écopé d'un match de suspension ferme et 30.000 dinars d'amende pour contestation de décision.

Les 23 de l'Égypte, avec Salah bien sûr



Les joueurs qui défendront les couleurs de l'Égypte lors de la CAN 2019 sont connus. Javier Aguirre a ôté deux noms de sa pré-liste pour n'en garder que 23. Les trois principaux représentants de Premier League anglaise que sont Ahmed El Mohamady, Mohamed Elneny et Mohamed Salah, seront de la partie. Javier Aguirre a dévoilé, mardi 11 juin, la liste des 23 Pharaons qui disputeront la Coupe d'Afrique des nations 2019 à domicile, du 21 juin au 19 juillet. Le sélectionneur a retiré deux noms de sa pré-liste de 25 joueurs : le gardien Mohamed Abou-Gabal et le défenseur Ahmed Aboul-Fotouh, qui évoluent dans le même club égyptien de Smouha.

Les principaux membres de la sélection sont bien là : le capitaine Ahmed El Mohamady, le milieu de terrain Mohamed Elneny, et évidemment la principale arme offensive des Pharaons, Mohamed Salah. Le revenant Ahmed Ali, 33 ans, et rappelé après huit années d'absence, est également convoqué ; ce sera sa première CAN. Ce sera bien sans Essam El-Hadary, en revanche. Le vétéran, devenu en 2017 le joueur le plus âgé à jouer une CAN (il avait 44 ans), ne repoussera pas son record. Il avait pris sa retraite internationale après le Mondial 2018 mais était depuis revenu sur sa décision. Le gardien de but n'a toutefois pas été retenu par Aguirre. Pas de 8ème CAN pour lui donc.

COMPOSITION

Gardiens de but :	Ahmed El-Shennawy (Pyramids), Mohamed El-Shennawy (Al-Ahly), Mahmoud Gennesh (Zamalek).
Défenseurs :	Ahmed El Mohamady (Aston Villa, Angleterre), Baher El Mohamady (Ismaily), Ahmed Hegazi (West Bromwich, Angleterre), Mahmoud Alaa (Zamalek), Mahmoud Hamdy El-Wensh (Zamalek), Ahmed Ayman Mansour (Pyramids), Omar Gaber (Pyramids), Ayman Ashraf (Al-Ahly).
Milieux de terrain :	Tarek Hamed (Zamalek), Mohamed Elneny (Arsenal, Angleterre), Ali Ghazal (Feirense, Portugal), Nabil Emad Dunga (Pyramids), Walid Soliman (Al-Ahly), Abdallah El Said (Pyramids), Mahmoud Hassan Trezeguet (Kasimpasa, Turquie), Amr Warda (Atromitos, Grèce).
Attaquants :	Ahmed Ali (Al Mokawloon), Marwan Mohsen (Al-Ahly), Ahmed Hassan Koka (Olympiacos, Grèce), Mohamed Salah (Liverpool, Angleterre).

MOB

Akli Adrar nouveau président

Akli Adrar est devenu le nouveau président du Conseil d'administration de la SSPA/ MO Béjaïa, au terme de l'assemblée générale des actionnaires tenue jeudi, a appris l'APS auprès du club relégué en Ligue 2 de football. Adrar, l'un des membres du Bureau exécutif de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été chargé en avril dernier pour la gestion des affaires courantes du MOB, en remplacement d'Amar Boudiab, démissionnaire, ce dernier ne fait plus partie de la SSPA, au même titre notamment de l'ancien président Aboubakeur Ikhlef. Le MOB a échoué à assurer son maintien en Ligue 1, une saison seulement après son accession, terminant l'exercice 2018-2019 à la 14e position avec 33 points.

Championnat national inter-police de karaté do

Large domination des karatekas de la région de Blida

Le championnat national inter-police du karaté do, clôturé jeudi à la salle Abdallah Benmansour de Tlemcen a été largement dominé par les karatekas de la région de Blida en récoltant 21 médailles dont 10 en or, 04 en argent et 06 de bronze. La seconde marche du podium par équipes est revenue aux représentants de la zone d'Oran qui ont engrangé, au terme d'une rude compétition avec leurs adversaires de la ville des roses, 03 médailles d'or, 09 d'argent et 07 de bronze. La troisième place est allée aux Constantinois qui ont pu s'adjuger 1 médaille d'or et 08 en bronze. Cette compétition qui a connu une réussite totale sur tous les plans, avec une organisation parfaite et sans faille, a été aussi rehaussée par la présence du wali de Tlemcen, du divisionnaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen ainsi que tous les cadres de cette instance de la wilaya



qui étaient aussi présents lors de cet événement sportif ainsi que les autorités de la wilaya civile et militaire. Lors de la cérémonie de clôture, le premier responsable de la sûreté de wilaya a salué les athlètes et le staff encadrant de cette

compétition qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la pratique sportive au sein du corps de la police conformément aux orientations de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

M. DEGUI

RÉSULTATS :

Kumité individuel hommes :			
Moins de 60kg :	1er	Benbarek Khaled	Blida
	2ème	Djaziri Mourad	Blida
	3ème	Doufani Abdelghani	Constantine
	3ème	Feraoun Bouziane	Oran
Moins de 67kg :	1er	Bouchaib Laamri	Blida
	2ème	Chaouti Hamza	Blida
	3ème	Djaida Abdelmalek	Blida
	3ème	Oukina Amir chokri	Blida
Moins de 75kg :	1er	Kamel Sofiane	Oran
	2ème	Moussaoui Illyés	Blida
	3ème	Amiche Latif	Oran
	3ème	Belarbi Hocine	Blida
Moins de 84kg :	1er	Naas Mohamed	Oran
	2ème	Bousmaha Adel	Blida
	3ème	Bayoud Badis	Constantine
	3ème	Mouhouche Houes	Blida
Plus de 84 kg :	1er	Azzouz Rabah	Blida
	2ème	Youssari Ahmed Riad	Oran
	3ème	Bourahla Ahmed	Blida
	3ème	Kemmouche Achour	Constantine
Kumité individuel Dames			
Moins de 50kg :	1er	Azzouz Safia	Constantine
	2ème	Ziani Meriem	Oran
Moins de 55kg :	1er	Chibaoui Hadjar	Blida
	2ème	Hamza Jaouhar	Oran
Moins de 61kg :	1er	Mechraoui Fatima Zohra	Blida
	2ème	Elansari Hanaa	Oran
Moins de 68kg :	1er	Djebali Hanane	Oran
	2ème	Touati Amina	Oran
plus de 68kg :	1er	Hachemi Cherifa	Blida
	2ème	Selmi Karima	Oran
Kata individuel hommes			
1er	Belhous Abdelmalek	Blida	
2ème	Nafnouf Mehdi	Oran	
3ème	Fekir Lahnen	Ouargla	
3ème	Saci Nadir	Constantine	
Kata individuel Dames			
1er	Chaichaoui fatima zohra	Blida	
2ème	Houari Hamida	Ouargla	
3ème	Touati Meroua	Oran	
3ème	Baaloul Amina	Constantine	
Kata par équipe hommes			
1er	région de Blida		
2ème	région d'Oran		
3ème	région d'Ouargla		
3ème	région de Constantine		
Kata par équipe Dames			
1er	région de Constantine		
2ème	région d'Oran		
3ème	région d'Ouargla		

Aviron

La sélection algérienne en stage à la base nautique du barrage de Béni Haroun

L'équipe nationale d'aviron se trouve en stage de préparation à la base nautique du barrage de Béni Haroun à Mila en prévision des prochaines échéances officielles, a-t-on appris mardi du directeur du stage Bilal Mehrez. Ce stage qui a lieu du 8 au 19 juin courant sous la direction de l'entraîneur national Mohamed Riadh Garidi est le troisième du genre organisée au niveau de cette base nautique au profit de la sélection nationale d'aviron (4 athlètes), a précisé la même source. Les athlètes Oussama Hebich et Amina Rouba ont interrompu le stage pour représenter l'Algérie aux premiers Jeux africains de plage au Cap-Vert du 11 au 19 juin en compagnie de l'entraîneur adjoint Chawki Deriasse, selon la même source. Le stage est organisé par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et canoë kayak et s'inscrit dans le cadre de la préparation des équipes nationales pour les compétitions internationales dont la troisième phase de la Coupe du monde d'aviron prévue à Rotterdam (Hollande) du 10 au 15 juillet prochains, a encore souligné le directeur du stage. Le barrage de Béni Haroun est un espace "très convenable" pour les entraînements et les préparatifs pour les compétitions de haute niveau permettant de développer leur endurance en ramant "sans aucun obstacle" sur des distances de plus de 20.000 mètres alors que les distances de compétition ne dépassent point les 10.000 mètres, a ajouté M. Mehrez. La base nautique compte également une salle de musculation qui dispose notamment d'un appareil ergomètre de simulation de la rame utilisable pour la musculation des athlètes et lorsque les conditions météorologiques ne se prêtent pas au travail en plein air, selon le même technicien. Un quatrième stage de la même équipe nationale est prévu au sein de cette base nautique à partir du 1er août prochain en prévision notamment des Jeux africains du 19 au 23 août au Maroc.

Classement mondial féminin de tennis

Un gain de cinq places pour l'Algérienne Inès Ibbou, désormais 213e

La tennismen algérienne Inès Ibbou a gagné cinq places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé lundi soir par la Fédération internationale de la discipline (ITF), se plaçant désormais au 213e rang. Il y a quinze jours, l'Algérienne de 20 ans avait réussi un bond spectaculaire de 172 places pour se placer au 214e rang, essentiellement grâce à son bon parcours en Turquie, où elle avait disputé pas moins de cinq tournois consécutifs à Antalya, dont deux demi-finales et une finale. Cependant, le fait de s'être accordé un moment de répit après ce parcours du combattant, lui a coûté quatre places dans le classement suivant, dévoilé la semaine passée, et dans lequel elle avait régressé à la 218e place. Mais le tir a été rectifié ce lundi, avec le gain de ces cinq places qui ont valu à la championne d'Afrique "juniors" de 2015 une nouvelle ascension sur le plan mondial. De son côté, l'Oranaise Amira Benaïssa, deuxième meilleure algérienne sur le plan mondial, s'est maintenue au 626e rang, devant les sœurs Boudjadi, Hanine et Yassamine, respectivement 1490e et 1713e. Le classement de la Fédération internationale de tennis est toujours dominé par la Chilienne Fernanda Brito, devant la Taïwanaise Lee Chen Hua et la Belge Lara Salden.

Tournoi Magic Tours à Tabarka de tennis

Rihane éliminé au premier tour

Le tennismen algérien Youcef Rihane été éliminé mardi soir du tournoi professionnel "Magic Tours" qui se déroule du 10 au 16 juin courant à Tabarka (Tunisie), après sa défaite en deux sets contre le Français Mathieu Perchicot, au premier tour du tableau final. L'Algérien de 18 ans avait relativement bien démarré ce match, opposant une résistance farouche à la tête de série N5, de neuf ans son aîné, contre lequel il a difficilement concédé le premier set (6-4), avant de fléchir dans le deuxième, et de s'incliner (6-1). Une deuxième élimination précoce pour le jeune Algérien, après Roland-Garros "juniors", où il fut également éliminé au premier tour du tableau final. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tournoi Magic Tours qui se déroule sur les courts en terre battue de la station balnéaire tunisienne Tabarka a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial (ATP), notamment, le Français Antoine Escoffier (388e).

DUNE

Denis Villeneuve réalisera une série spin-off du reboot avec Timothée Chalamet

Ligné Denis Villeneuve n'est pas encore sorti que le réalisateur canadien prépare déjà un spin-off en série tourné vers les personnages féminins pour la nouvelle plateforme de streaming Warner Media...

Prévu pour une sortie sur les écrans du monde entier en 2020, le film Dune signé Denis Villeneuve, le réalisateur de Premier Contact ou encore Blade Runner 2049, racontera le parcours de Paul Atreides (Timothée Chalamet) qui veut venger sa famille et reconquérir la planète Dune afin de reprendre le contrôle de l'Épice. Un reboot du film de David Lynch sorti en 1984 donc, adapté du cycle littéraire de science-fiction éponyme de Frank Herbert. Le tournage a débuté au printemps dernier et se poursuit notamment à Budapest et en Jordanie. L'ambition de Villeneuve est telle -il a déclaré vouloir en faire un "Un Star Wars pour adultes"- que toute une franchise est déjà sur les rails du côté de Warner Bros. et Legendary Television, les producteurs.

Outre un possible jeu vidéo et des comic books, Warner vient d'annoncer le développement d'une série dérivée centrée sur des personnages féminins à destination de la nouvelle plateforme de streaming WarnerMedia, dont c'est déjà le 3e projet annoncé en quelques jours !

Dune : The Sisterhood racontera l'histoire d'une mystérieuse sororité appelée Bene Gesserit qui navigue entre les batailles politiques et les imbroglis de l'Imperium, poursuivant un but bien précis et bien à lui qui va amener ses membres jusqu'à l'étrange planète de Dune... Denis Villeneuve réalisera le pilote de la série, de manière à l'inscrire réellement dans le même univers que le film, il en sera également l'un des producteurs délégués.

C'est l'un des co-scénaristes du film, Jon Spaihts, qui en sera le créateur et showrunner. Villeneuve a déclaré dans un communiqué : "Le Bene Gesserit a toujours été fascinant à mes yeux. Centrer une série sur cet ordre puissant de femmes me semblait particulièrement pertinent et inspirant aujourd'hui." On ignore pour le moment si certains personnages de la série apparaîtront dans le film.



Sam Rockwell va jouer dans le prochain Clint Eastwood



L'acteur américain remplace Leonardo DiCaprio dans The Ballad of Richard Jewell.

Selon The Hollywood Reporter, l'acteur oscarisé en 2018 pour 3 Billboards - Les panneaux de la vengeance, intègre le casting du nouveau film de Clint Eastwood : The Ballad of Richard Jewell.

Le film est inspiré de faits réels. En 1996, lors des Jeux olympiques d'été à Atlanta, Ri-

chard Jewell, un garde de la sécurité, alerte les autorités de la présence d'une bombe artisanale avant d'être lui-même suspecté d'avoir posé l'engin explosif. Sam Rockwell incarnera l'avocat chargé de la défense de Richard Jewell dans ce biopic historique.

À l'origine, la distribution était composée de Jonah Hill dans le rôle du garde et, à ses côtés, Leonardo DiCaprio dans celui de l'avocat.

Entre temps, le projet est passé des mains de la 20th Century Fox à celles de la Warner Bros. Ainsi, le tandem DiCaprio/Hill reste attaché au film mais seulement en tant que producteurs.

Ce n'est pas la première fois que Clint Eastwood s'intéresse au terrorisme. L'an dernier déjà, en 2018, celui-ci avait adapté à l'écran la tentative d'attaque avortée dans le Thalys, train reliant Amsterdam à Paris, dans Le 15h17 pour Paris.

Le nouveau film d'horreur de Netflix va vous faire vomir

"The perfection" suscite déjà l'émoi auprès des abonnés de Netflix. Sur les réseaux sociaux, certains se plaignent de nausées ou de migraines, après la vision de certaines scènes.

Dans le film d'horreur "The perfection", une violoniste, anciennement considérée comme un enfant prodige, contacte ses mentors. Elle découvre que ceux-ci sont complètement sous le charme d'une nouvelle élève talentueuse. Cette rencontre entre les deux artistes aboutit sur une série d'événements effrayants, qui retournent l'estomac des téléspectateurs. Au programme, attendez-vous à des insectes et à des membres déchiquetés à la machette.

Si de nombreux internautes ont qualifié le film de "sanglant" et de "dégoutant", ils ont aussi été nombreux à se montrer incroyablement bien surpris par les rebondissements du scénario. La plupart recommandent même de regarder le film, malgré les scènes dérangeantes. D'autres en revanche trouvent les retournements de situation trop tirés par les cheveux, mais reconnaissent que la plateforme de streaming réussit dans le gore, alors qu'elle nous a plus habitués à nous servir des créations roses et filtrées. Les fans de la série "Girls" de Lena Dunham et de "Get Out" auront le plaisir de retrouver l'actrice Allison Williams, qui donne la réplique à Logan Browning.

Netflix relance l'adaptation de jeu vidéo The Division avec Jessica Chastain et Jake Gyllenhaal

Changement de fusil d'épaule pour Ubisoft ! Le studio de jeux vidéo fera désormais équipe avec Netflix pour financer l'adaptation de The Division avec Jessica Chastain et Jake Gyllenhaal. Le blockbuster sera donc un "direct-to-Netflix" en France. Prévu pour être réalisé par David Leitch (Atomic Blonde, Deadpool 2), le film sera écrit par Rafe Judkins (Chuck, Agents du S.H.I.E.L.D., Uncharted).

Le jeu vidéo Tom Clancy's The Division est un action-RPG se déroulant durant le Black Friday, pendant lequel un poison se répand à New York, provoquant le déclin des États-Unis. Le joueur incarne un membre d'une unité gouvernementale chargée de reprendre le contrôle de New York et d'arrêter la propagation du virus. La branche ciné d'Ubisoft est habituellement en partenariat avec des studios du circuit hollywoodien "classique" : Warner pour Tom Clancy's Ghost Recon, Twentieth Century Fox pour Assassin's Creed et Screen Gems pour Just Dance. Son partenariat avec Netflix marque donc une nouvelle étape dans l'évolution de l'industrie post-plateformes.

Steven Spielberg écrit une série d'horreur

Steven Spielberg, que l'on connaît surtout pour son oeuvre en tant que cinéaste, travaille actuellement comme scénariste à l'écriture d'une série horrifique pour la plateforme Quibi, créée par Jeffrey Katzenberg, avec qui il avait fondé DreamWorks dans les années 1990. La série a pour titre de travail Spielberg's After Dark et aura pour particularité de

n'être regardable que la nuit, après le coucher du soleil.

"Steven Spielberg est arrivé en disant : 'J'ai une histoire très effrayante à raconter'", a déclaré Jerry Katzenberg lors du Banff World Media Festival, au Canada.

"Il l'écrit lui-même. Il n'a rien écrit depuis un moment, donc c'est fantastique de le convaincre d'écrire." Si l'on en croit Katzenberg, il s'agira d'une série d'horreur divi-

sée en 10 à 12 chapitres d'une durée de 7 à 10 minutes, dont six ont déjà été écrits par Spielberg, et diffusée sur Quibi - qui n'est autre que l'abréviation de "Quick Bites" (qu'on peut traduire par "sur le pouce" en français). Le programme aura pour ambition de créer une forme nouvelle de média. "Ces chapitres sont spécifiquement conçus pour être visionnés à tout moment."

Ils arrachent leurs dents de devant pour être "plus séduisants"

La mode fait fureur dans certains quartiers du Cap, en Afrique du Sud. Entre tradition et tendance, ce "sourire des Cape Flats" séduit à tout âge. Après quelques années, certains se font faire un petit dentier pour pouvoir se servir de leurs fausses dents s'ils en ont besoin. La pratique est fréquente, en particulier dans la communauté "colored", la population métisse du pays. Les experts ont trouvé une origine à cette tradition parmi les premiers esclaves d'Afrique du Sud. Issus d'autres lieux en Afrique, ils s'en servaient comme une marque de leur identité, un moyen pour identifier leur ethnie. Je les ai enlevées moi-même pour suivre la mode. C'était très douloureux mais cela en valait la peine. J'ai l'air plus cool maintenant. Mon grand-père a fait pareil pour siffler plus fort, quand il part en mer. Certains jugent cette mutilation



comme le résultat d'une influence des gangs, très présents dans les townships.

J'avais douze ans quand j'ai demandé au dentiste de me retirer

les quatre dents de devant. J'ai dit que c'était parce que le froid me faisait mal mais c'était pour faire comme tout le monde. C'est la plus grande erreur de ma vie.

Quand les manchots du Cap aident les oiseaux marins à se nourrir

En Afrique du Sud, des chercheurs ont démontré ce que la communauté scientifique soupçonnait un mécanisme de "facilitation" entre des manchots et des oiseaux marins.

Les oiseaux marins aiment beaucoup la compagnie des manchots du Cap. Et pour cause : ces derniers leur mâchent littéralement le travail. En remontant des profondeurs, les oiseaux plongeurs poussent vers la surface des petits poissons, dont cormorans et puffins fuligineux raffolent.

Ce mécanisme de "facilitation" entre ces espèces est suspecté depuis longtemps, mais des chercheurs de l'université Nelson Mandela, à Port Elizabeth (Afrique du Sud), l'ont montré et même filmé. Le résultat de leurs

travaux a été publié mercredi 5 juin dans la revue Royal Society Open Science (en anglais). Les chercheurs ont équipé des manchots du Cap de caméras, pour observer les interactions entre ces oiseaux plongeurs de la réserve de Stony Point en Afrique du Sud et des oiseaux marins.

L'expérience s'est déroulée entre 2015 et 2018 à des périodes spécifiques (juin à août). Les chercheurs ont collecté 31 heures d'enregistrement, réalisées auprès de vingt manchots.

L'une des vidéos montre un manchot plonger, descendre à plus de soixante mètres de profondeur jusqu'à rencontrer un banc d'anchois. Il se met à les chasser avec d'autres manchots, conduisant les poissons à remonter près de la surface.

Le manchot en avale mais dans ces eaux peu profondes, un puffin fuligineux profite lui aussi du festin.

"Cela confirme ce que pêcheurs et scientifiques avaient déjà eu l'occasion d'observer depuis leurs bateaux : les oiseaux plongeurs comme les manchots ramènent leurs proies vers la surface, pour mieux les déguster. Mais cela rend aussi plus accessibles ces poissons à d'autres oiseaux marins qui ne descendent pas en profondeur", déclare à l'AFP Alistair McInnes, l'un des auteurs de l'étude.

"A cinq mètres de la surface, ce sont d'autres oiseaux marins que les manchots qui en profitent", ajoute-t-il. Pas étonnant, dès lors, que certains oiseaux aient à l'œil les manchots du Cap.

Elle croit aller aux toilettes et ouvre l'issue de secours de l'avion

Sur un vol reliant Manches-ter en Grande-Bretagne à Islamabad au Pakistan, une passagère a ouvert une issue de secours de l'appareil en pensant se rendre... aux toilettes. L'avion qui s'apprêtait à décoller a été retardé de plusieurs heures.

Cette histoire aurait pu tourner au drame. Alors qu'un Boeing 777 de la compagnie Pakistan International Airlines (PIA), effectuant un vol entre Manchester et Islamabad, allait décoller de Grande-Bretagne ce samedi 8 juin, une femme s'est levée pour aller aux toilettes. Le moment était mal choisi puisque c'est

quand un signal lumineux indiquant aux passagers d'attacher leurs ceintures que la passagère a décidé de se rendre aux WC. Comme le rapporte The Independent, elle a ouvert la porte de secours juste à côté des toilettes. Habituellement, la règle pour le décollage et l'atterrissage indique qu'un membre du personnel navigant doit être assis près de cette issue de secours. Mais ce jour-là, ce n'était pas le cas. Les raisons de cette absence sont encore inconnues. Alors que l'avion était prêt à décoller, la passagère aurait pu tomber sur le tarmac, une chute de plusieurs mètres. L'ouvertu-



re de la porte de secours a déclenché le gonflage des toboggans. À cause de ce souci, le vol a été décalé au lendemain matin avec un retard de plus de huit heures. Les autorités de l'aéroport de Manchester ont été obligées de décaler d'autres départs et arrivées.

Céline Dion a interrompu son concert pour un fan un peu pressé

"Tu te sens mieux maintenant?" À Las Vegas, au Caesars Palace, Céline Dion a offert un moment de spectacle -ou plutôt de non-spectacle- lunaire à ses spectateurs: pour un homme qui a eu envie d'aller aux toilettes, la chanteuse de 51 ans a tout bonnement mis en pause son show.

La chanteuse a patienté et a fait patienter ses 4.300 spectateurs pour qu'un homme puisse tranquillement aller faire pipi sans être stressé de louper une partie du spectacle. Une attention aussi drôle qu'inattendue qui a ravi ses fans.

Ce dernier concert à Las Vegas, après 16 ans "en résidence" dans le célèbre casino, a aussi été l'occasion de faire découvrir une de ses toutes dernières chansons: "Flying on My Own", un morceau plein de lyrisme sur fonds de synthé.

Taper sur Trump? Les Chinois semblent apprécier...



Un Donald Trump factice à frapper avec un marteau: si c'est certainement l'article le moins "high tech" présenté lors d'un salon de l'électronique à Shanghai, il fait fureur auprès des visiteurs chinois en pleine guerre commerciale entre Pékin et Washington.

Un stand "anti-stress" installé au Consumer Electronics Show (CES) Asia -- le pendant asiatique du célèbre salon technologique organisé à Las Vegas -- livre en pâture une tête du président américain montée sur ressort.

"Ce serait encore mieux si je pouvais utiliser mes mains et mes pieds. Le marteau, ce n'est pas aussi jouissif", explique Wang Dongyue, un participant, après avoir donné un grand coup de maillet au faux Trump.

"Pour être honnête, je n'ai pas une bonne impression de lui, car il n'est pas vraiment amical envers la Chine en ce moment", déclare le jeune homme de 31 ans.

Cette fausse tête de Donald Trump a été installée par l'entreprise japonaise Soliton Systems, active notamment dans l'intelligence artificielle.

Le salon de Shanghai, organisé par le syndicat professionnel américain de l'électronique (CTA), s'est ouvert mardi en pleine escalade de la guerre commerciale.

La Chine et les Etats-Unis s'imposent désormais des droits de douane sur des produits représentant plus de 360

milliards de dollars de commerce bilatéral annuel -- un conflit qui ébranle l'économie et les marchés financiers mondiaux.

La technologie est devenue un enjeu crucial de ce bras de fer: Washington fait pression sur les gouvernements à travers le monde afin d'exclure le géant chinois des télécoms Huawei du développement de la 5G.

L'administration Trump soupçonne l'entreprise de pouvoir espionner pour le compte de Pékin, ce que le groupe privé dément catégoriquement.

"Une guerre commerciale est mauvaise pour toutes les parties concernées"

Le responsable de la stratégie chez Huawei, Shao Yang, a concédé mardi que l'objectif de surpasser Samsung pour devenir le plus grand fabricant mondial de smartphones d'ici fin 2019 "pourrait prendre plus de temps" que prévu, en raison des mesures américaines.

Le conflit en cours ne semblait cependant pas avoir de répercussion visible sur le CES Asia, vitrine des dernières nouveautés du secteur de la technologie, des voitures autonomes, de la reconnaissance faciale et des produits électroniques.

Le président de la CTA, Gary Shapiro, s'est toutefois inquiété dans son discours d'ouverture des droits de douane que s'imposent Pékin et Washington. "Une guerre commerciale est mauvaise pour toutes les parties concernées", a-t-il souligné au début du salon qui s'achève jeudi.

Selon une étude Le stress du chien reflète celui de son maître

Une étude menée par une université suédoise indique qu'il existe une synchronisation interspécifique du niveau de stress entre le chien et l'humain. Certains comportementalistes canins ou vétérinaires le répètent volontiers : plus le maître aura l'air décontracté, plus le chien sera détendu. Et l'inverse est aussi vraie, prouve une étude parue le 6 juin 2019 dans la revue *Scientific Reports*. Une équipe de chercheurs de l'université de Linköping (Suède) a souhaité comprendre comment le stress du chien est influencé par son mode de vie mais aussi par son maître. Pour cela, les scientifiques ont testé les niveaux de stress chez 25 Border Collie, 33 bergers des Shetland (sportifs ou non) et leur propriétaire (uniquement des femmes). Ils ont mesuré deux fois, en été et en hiver, la concentration de cortisol (une hormone liée au stress) dans les cheveux et les poils des participants. "Au fur et à mesure que les cheveux et les poils grandissent, le cortisol provenant du sang est graduellement incorporé formant ainsi un calendrier rétrospectif des concentrations de l'hormone", expliquent les chercheurs dans leur étude.

Cela permet ainsi de mesurer le stress sur le long terme. Les scientifiques ont également confié deux questionnaires aux propriétaires : l'un où elles devaient évaluer leur personnalité, l'autre où elles devaient faire la même chose mais pour leur chien. Selon les résultats obtenus, les niveaux de stress chez le chien et la maîtresse se suivent. Mais les chercheurs pensent que l'animal reproduit davantage le niveau de stress de son propriétaire que l'inverse. "Nous avons constaté que les niveaux de cortisol à long terme chez le chien et son propriétaire étaient synchronisés", confirme dans un communiqué Ann-Sofie Sundman, auteure principale de l'étude. "Étonnement, nous n'avons pas trouvé d'effet majeur de la personnalité du chien sur le stress sur le long terme. La personnalité du maître a par contre un effet important. Cela nous a amenés à suggérer que le chien reflète le stress de son propriétaire", commente Lina Roth qui a également participé à l'étude. Si la quantité de cortisol sur le court terme peut augmenter en cas d'activité physique, les chercheurs n'ont pas noté de différences dans les cheveux et les poils sur le long terme. Cependant, la concentration de l'hormone varie en fonction des saisons et augmente durant l'hiver chez certains chiens. "C'est significatif pour les bergers Shetland mais pas pour les Border Collie.

On peut supposer que certaines races sont plus affectées que d'autres aux températures basses", notent les auteurs. Chez l'humain, "notre humeur est influencée par le rythme des saisons, par la durée et la luminosité des journées. (...) Au-delà des variations physiologiques de l'humeur, certaines personnes présentent des dépressions dont les récurrences dépendent des saisons. Les dépressions apparaissent alors quasi annuellement, le plus souvent en automne-hiver, au moment où la durée d'ensoleillement est faible, puis les symptômes se dissipent à l'arrivée des beaux jours", expliquent dans leur ouvrage *Anti-dépresseurs* : le vrai du faux, les psychiatres Adeline Gaillard et David Gourion.

Huawei

Le smartphone pliable au mois de septembre

Huawei repousse le lancement du Mate X au mois de septembre. La firme visait initialement un lancement en juin, mais la marque précise être en train de mener des tests plus approfondis. La marque cite les déboires de son concurrent direct le Samsung Galaxy Fold pour expliquer ce regain de prudence. Un porte-parole de Huawei cité par CNBC explique ce vendredi 14 juin que le Mate X, le smartphone pliable de la marque, sera finalement mis sur le marché en septembre. L'interlocuteur de nos confrères de CNBC aurait ainsi déclaré « nous ne souhaitons pas lancer un produit qui détruira notre réputation ». Huawei est extrêmement prudent après les premiers retours négatifs venant de son concurrent direct, le Samsung Galaxy Fold. Des unités du Fold envoyées à des journalistes se sont en effet avérées inutilisables, parfois après une journée d'utilisation. Le problème principal venait d'un film solidement collé à l'écran que les premiers utilisateurs pensaient pouvoir enlever (alors que ce film faisait partie de l'écran). D'autres ont aussi rencontré des problèmes lorsque des poussières se sont accumulés dans la charnière. Ainsi Samsung et certains opérateurs qui proposaient de réserver le Galaxy Fold en amont de sa sortie ont annulé les premières précommandes. Le lancement du Galaxy Fold était initialement prévu au mois d'avril en France, mais a été reporté sine die pour que Samsung puisse mener de nouveaux tests et corriger les plus gros défauts du produit. Or, la marque n'a pas encore annoncé de nouvelle date précise, et se contente de répéter que nous en saurons plus « dans quelques semaines ». Le lancement du premier smartphone pliable Huawei est un



événement important pour la marque qui vit une page de son histoire pour le moins compliquée. L'entreprise est devenue au fil des semaines une monnaie d'échange dans la guerre commerciale qui oppose les Etats-Unis à la Chine. Huawei est exclu du marché et des technologies américaines – et a déjà dû reporter le lancement d'un PC portable à cause de cela. A partir du 19 août, les entreprises américaines ou utilisant des technologies américaines qui continuent d'entretenir des relations avec Huawei pourront être sanctionnées. De quoi compliquer la poursuite des activités du groupe, même si ce dernier développe des alternatives, en particulier à Android. Ces

dernières semaines n'ont néanmoins pas été synonyme que de mauvaises nouvelles pour la marque. La Chine accélère son calendrier de déploiement de la 5G – et la Russie a déjà signé pour permettre à Huawei de déployer le réseau 5G dans le pays. Le Mate X, appareil ultra-premium à 2299 €, sera justement compatible avec les réseaux 5G. CNBC ajoute que le lancement du produit se fera en priorité dans les pays qui déploient leur réseau 5G.

Un groupe humain inconnu découvert en Sibérie

L'analyse de deux dents de lait vient de révéler l'existence d'un groupe humain jusqu'alors inconnu. Ces hommes vivaient en Sibérie pendant la dernière période glaciaire et pourraient être les ancêtres des populations amérindiennes. De l'ADN de deux dents de lait humaines a permis à des chercheurs de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) d'identifier un nouveau groupe d'hommes. Ceux qu'ils ont baptisés les « vieux Sibériens du nord? » vivaient dans les conditions extrêmes qui régnaient sur le bassin de l'Alta pendant le dernier âge de glace. Les chercheurs savaient déjà que les lieux étaient peuplés depuis plus de 40.000 ans. Mais les détails de l'histoire démographique locale restaient mystérieux. Une analyse de 34 génomes datant d'il y a 31.000 à 600 ans a permis de clarifier les choses et de montrer que la région était initialement peuplée par les vieux Sibériens du nord. Ce peuple aurait joué un rôle important dans l'histoire de l'humanité. « Ces découvertes ont considérablement changé ce que nous pensions connaître de l'histoire des migrations humaines dans son ensemble? », affirme Martin Sikora, chercheur à l'université de Copenhague. Ces vieux Sibériens du nord pourraient en effet constituer le « chaînon manquant » de la compréhension de la génétique de l'ascendance amérindienne. L'ADN d'un homme âgé de 10.000 ans, et découvert sur un site sibérien, semble en effet être le mélange de l'ADN de ces vieux Sibériens du nord avec ceux de peuples d'Asie de l'Est.

Russie

Découverte d'une tête de loup vieille de 40.000 ans



La tête d'un loup qui aurait vécu il y a 40 000 ans en Russie a été retrouvée intacte, préservée dans la glace. L'animal est énorme. C'est une découverte unique en son genre. En Sibérie (Russie), un homme a déterré une tête de loup dans le sol gelé vieille de près de 40 000 ans. Un trésor inestimable pour les paléontologues du monde entier qui ont hâte de se pencher sur cet ancêtre de l'espèce canine. Les chercheurs ont d'abord mesuré la tête qui fait une quarantaine de centimètres de long, 12 de plus en moyenne que celle des loups qui vivent actuellement. L'animal devait avoir entre 2 et 4 ans. Des spécialistes japonais ont passé cette trouvaille au scanner qui a révélé des crocs impressionnants. "Là il y a les oreilles, la langue et surtout le cerveau parfaitement conservé", détaille Valery Plotnikov, chercheur à l'Académie des sciences de Yakoutie (Russie). Des scientifiques suédois font effectuer des prélèvements d'ADN, dans l'espoir de mieux connaître l'évolution de ces prédateurs venus de la nuit des temps.

Nous vous montrons 3 recettes simples à base de riz que vous ne pouvez pas manquer si vous aimez cette céréale comme si vous vouliez l'incorporer davantage dans votre alimentation. Si nous parlons d'une céréale merveilleuse, nous ne pouvons certainement pas oublier la plus utilisée dans le monde entier, la base idéale pour presque tous les types de repas.

3 délicieuses recettes à base de riz

Pour cette raison, nous vous apportons les recettes les plus simples à base de riz. Il est temps pour vous d'apprendre à faire des recettes qui ne seront pas gaspillées. Que ce soit pour une seule personne ou pour partager avec des amis et la famille. La chose importante est que quelque chose qui vous a toujours semblé simple, peut vraiment vous surprendre. Trouver l'équilibre parfait entre les ingrédients est toujours un défi, et ce avant tout en raison de facteurs tels que la culture, le type de plat spécifique que vous voulez. Il est vrai, qu'avec du riz, vous obtenez une toile vierge sur laquelle créer. 3 recettes simples avec du riz

1. RISOTTO AUX TOMATES AU BASILIC

La première de ces recettes simples à base de riz a des origines italiennes. Vous saurez sûrement que, dans la langue italienne, riz se dit «risotto». C'est un plat avec plusieurs nutriments et des calories saines pour votre corps. En outre, il contient du basilic, une herbe qui lui donne une touche très aromatique et fraîche. Il fournit également une quantité puissante d'antioxydants. D'un autre côté, nous avons la tomate, le fruit le plus utilisé dans les plats salés.

Ingrédients

1 oignon moyen (70 g)
1 cuillère à soupe de sel (45 g)
2 tomates moyennes (120 g)
2 tasses de riz blanc (200 g)
½ branche de feuilles de basilic
2 cuillères à soupe de beurre (50 g)
1 cuillère à soupe de poivre noir (45 g)
1 tasse de bouillon de légumes (120 ml)
4 cuillères à soupe de parmesan râpé (190 g)

Préparation

Commencez par retirer les tomates et, sur une planche de bois, retirez les graines, épluchez la peau et coupez-les en dés. Puis dans une casserole, à feu doux, ajoutez le beurre et, avec les oignons coupés en rondelles, commencez à les dorer jusqu'à ce que le tout soit bien cuit. Avec les oignons déjà dorés (et encore en train de mijoter) il est temps d'ajouter le riz blanc. Puis ajoutez également le bouillon de légumes et le basilic haché. Faites cuire à feu doux pendant 7 minutes, sans cesser de remuer. (Ceci est très important) Immédiatement après et à l'approche du temps de cuisson du riz, ajoutez la tomate et le fromage râpé. Poursuivez la cuisson à feu doux en ajoutant du bouillon si nécessaire. Enfin, il est chaud et il est temps de le déguster !

2. PAELLA « TERRE ET MER »

C'est un plat qui est bien connu dans presque tous les pays d'Amérique latine. Cette variante de la paella espagnole traditionnelle se distingue selon la région (elle est préparée dans les régions côtières) et les ingrédients qui sont utilisés. Pourquoi « Terre et mer » ? En raison de la quantité de fruits de mer et de légumes utilisés pendant la préparation. Une combinaison parfaite de vitamines, de minéraux, de protéines et d'oméga 3.

Ingrédients

6 crevettes (150 g)
1 cuillère à soupe de sel (45 g)



½ poulet en morceaux (400 g)
4 homards moyens (120 g)
2 grosses tomates (200 g)
12 moules fraîches (125 g)
Calamars en morceaux (200 g)
1 ½ tasse de bouillon de poisson
1 cuillère à soupe d'huile d'olive (45 ml)
2 grandes tasses de riz blanc (300 g)
½ cuillerée de poivron (25 g)
1 petite cuillerée de poudre d'ail (25 g)

Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans la paella. Ensuite, faites sauter les crevettes et les langoustines pendant 40 secondes, puis retirez-les du feu. Ensuite, mettez le poulet et attendez qu'il commence à brunir, en mélangeant les ingrédients de temps en temps.

Faites surtout attention au calmar. Continuez à mélanger les ingrédients pendant 3 ou 4 minutes pour bien cuisiner. Puis ajoutez les légumes et faites sauter la tomate.

Ajoutez l'ail haché, le poivre, remuez tout ensemble très rapidement et ajoutez le bouillon de poisson.

Laissez le riz atteindre une cuisson adéquate pendant 20 minutes.

Laissez refroidir un peu à température ambiante et servir.

3. RIZ AU LAIT ET AU CHOCOLAT

Parmi les recettes simples avec du riz, nous avons aussi un plaisir doux incontournable.

Pensiez-vous qu'il était possible de combiner le riz, le lait et le chocolat ? Ne vous inquiétez pas du facteur sucré, parce que si vous utilisez les bons ingrédients et en prenez une part appropriée, vous ne devez pas prendre du poids.

Ingrédients

La peau de 1 citron (facultatif)
Bâton de cannelle (facultatif)
1 cuillère à soupe moyenne de sucre (100 g)
2 tasses moyennes de riz blanc (200 g)
2 tasses de lait entier liquide (220 ml)
1 ½ cuillères à café de chocolat en poudre (150 g)

Préparation

Versez le lait liquide dans un bol et, peu à peu, remuez à feu doux (cette étape est importante).

Si vous préférez, ajoutez le zeste de citron au lait pendant qu'il est chaud pour lui donner de l'arôme.

Une fois qu'il bout, ajoutez le riz blanc et remuez pour qu'il ne colle pas.

Ensuite, baissez un peu le feu et laissez cuire environ 7 minutes.

Après vous être assuré que le riz est bien cuit, ajoutez le sucre et le chocolat.

Commencez immédiatement à remuer jusqu'à ce que le chocolat et le sucre soient bien intégrés dans la préparation. Enfin, servez et appréciez. Vous pouvez le consommer à la fois chaud ou bien le mettre au réfrigérateur et le déguster froid.

Ces 3 recettes simples à base de riz ont un faible apport calorique si vous les préparez avec les bons ingrédients. D'un autre côté, vous devez savoir comment prendre soin des portions à consommer par personne. Pour profiter de sa saveur et obtenir des nutriments, vous n'avez pas à en faire trop.

20 | Carrefour Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI-MOUSSA
COMMUNE D'EL HASSI

Matricule fiscal : 098448335142808

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relative au projet suivant :

Entretien du chemin reliant Douar MEKANINE au Douar OULED AMAR sur 03,5 km Commune EL HASSI

Qu'à l'issue d'évaluation des offres en date du 11/06/2019, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise	Matricule fiscal	Montant TTC	Note technique	Délais de réalisation	Observation
Entretien du chemin reliant Douar MEKANINE au Douar OULED AMAR sur 03,5 km Commune EL HASSI	BERKANE Brahim Chlef	164020400592188	16.581.460.00	40	75 Jours	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux auprès de la commission communale des marchés publics.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°: 1931005191 15.06.2019

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
WILAYA D'EL BAYADH - DAIRA D'EL BAYADH - COMMUNE D'EL BAYADH
NIF : 098432015682

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2019 pour la 03 fois

Le président de l'APC d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

TRAVAUX DE REALISATION D'UN OUVRAGE D'ART (CADRE FERME)
RELIANT CHEABET EL KHADEM -PETIT MECHERIA

Les soumissionnaires qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics (APC D'EL BAYADH) contre une somme de 8000.00DA. Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat du P/APC de la commune d'El Bayadh accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et correspondant au cahier des charges :

* **DOSSIER DE CANDIDATURE** : Comprend :

● La déclaration de candidature. ● La déclaration de probité. ● Les statuts pour les sociétés & les entreprises (s'il s'agit d'une personne morale) ● Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus activité principale travaux publics. En cours de validité. ● Moyens humains doivent être justifiés par la DAS récemment ou affiliation par la CNAS diplôme attestation de travail CV avec l'état des mouvements des salariés de l'année courante ● moyens matériels, appuyés par des cartes grises et assurance en cours ou carte jaune avec assurance de validité pour le matériel roulant, et PV de constat de l'huissier de justice de l'année courante pour autres matériels. Ou contrat de location pour le lecteur.

● Références professionnelles de l'entreprise. Appuyées par des attestations de bonne exécution.

* **OFFRE TECHNIQUE** : Comprend :

● La déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire. ● Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires. Les moyens et le plan de charge de l'entreprise.

● Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté». ● planning prévisionnel des travaux signé et paraphé. ● un mémoire technique justificatif.

- **OFFRES FINANCIERES** : Comprend :

● Lettre de soumission dûment remplie et signée.

● Bordereau des prix unitaires (BPU) ● Le devis quantitatif et estimatif (DQE) ● La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

● Les soumissionnaires déposeront une enveloppe extérieure fermée anonyme renfermant trois (03) plis fermés et séparés l'un comportant (dossier de candidature) l'autre (l'offre technique) et la 3ème comportant (l'offre financière).

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2019 pour la 03 fois

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE REALISATION D'UN OUVRAGE D'ART (CADRE FERME)
RELIANT CHEABET EL KHADEM -PETIT MECHERIA

Le délai accordé est de 15 jours à compter de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ; les offres doivent être déposées à l'adresse sus-indiquée au plus tard le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures 30mn.

- Toute offre reçue après expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée. Le cachet de la poste ne fait pas foi.

- L'ouverture des offres, candidatures, techniques et financières aura lieu le dernier jour correspondant à la limite de dépôt des offres à 14 heures 00mn au siège de L'APC en séance publique et en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE P/APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°: 1931005194 15.06.2019

**A louer
un numéro
de Taxi
Veuillez
contacter le
Numéro de
Téléphone
05.52.52.68.58**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران - محكمة وهران - القسم المدني
حکم
ولهذه الأسباب
فصلاً في القضايا المدنية قضت المحكمة حكماً علنياً ابتدائياً حضورياً تجاه المدعى وحضورياً اعتبارياً تجاه المدعى عليه. في الشكل قبول الدعوى شكلاً. في الموضوع: القضاء بصحة و تثبت أمر الحجز التحفظي الصادر عن رئيس محكمة وهران بتاريخ: 25 أكتوبر 2018 تحت رقم الترتيب: 18/7916 المتضمن الحجز التحفظي على ما للمدينة من أموال منقولة ملك سرداوي رضوان محمد أمين الساكن 16 شارع سوداني عمار مرفال وهران المتواجدة لدى الغير الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة يغموراسن 428 الممثل بمديره الكائن مقره يغموراسن وهران في حدود مبلغ الدين المقدر بمليون وثلاثمائة وستة وتسعين ألف و ستمائة و واحد و ستين دينار و ثمانية عشر سنتيم 1.396.661.18 دج لفائدة المدعى القرض الشعبي الجزائري وكالة حي السلام 402 الممثل بمديره الكائن مقره 107 نهج الجيش الوطني الشعبي حي السلام وهران. و تحميل المدعى عليه المصاريف القضائية المقدرة بسبعمائة و خمسين دج 750 دج. هذا صدر الحكم و نطق به جهاراً بالتاريخ المشار إليه أعلاه و وقع على أصله كل من الرئيسة و أمين الضبط. الرئيس (ة) أمين الضبط

SARL Les Jumeaux « Zaida » Full Cathring - Sougueur (Tiaret) Recrute

- Chefs de cuisine diplôme + 05 années d'expérience
- Cuisiniers diplôme + 03 années d'expérience
- Serveurs diplôme + 03 années d'expérience
- Chefs rangs diplôme + 03 années d'expérience
- Maîtres d'hôtels diplôme + 03 années d'expérience
- Agents accueil diplôme + 03 années d'expérience

Aux intéressés de prendre contact ou se présenter au siège SARL Les Jumeaux « Zaida » sis à la route d'Aflou, Sougueur wilaya de Tiaret ou contacter au numéro suivant : fax, tel : 046.28.72.13.

**Pour Toutes vos annonces
Veuillez Constacter**

Le 041 30 73 41

ou par email

lecarrefourdorani@yahoo.fr

**ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeb Oran**

Offre d'emploi

ETS LAZREUG

SIERGE : AVENUE Med KHEMISTI MESRA - MOSTAGANEM

Les établissements Renault Lazreug Mostaganem recrutent pour ses structures de maintenance les candidats au profil ci-après :

- Mécaniciens qualifiés ess/diesel VL
- Electro-mécaniciens ess/diesel VL

Les candidats doivent justifier de sept ans minimum d'expérience dans la profession .

Résidence à Mostaganem ou environs

Il est offert :

- Salaire selon compétence
- Situation stable dans une entreprise multinationale
- Divers avantages sociaux

12h00 : Journal Télévisé	18h35 : Balek Balek
12h25 : Seffi Oua Achrab	19h00 : Journal Télévisé
13h25 : Studio Essighar	19h45 : Coran Sous Titré
14h00 : Iftah Ya Simsim	20h05 : Concert De Chant Religieux
14h15 : Ghazaouet El Rassoul	20h20 : Antar Nsib Chadad
14h30 : El Mamalike El Talate	20h40 : Taxi Crazy
15h30 : Taouk Ennare	20h50 : Bob La Star
16h15 : Sghir Ou Chef	21h20 : Bnat Essi
16h30 : Radjeli Chef	21h40 : Seffi Oua Achrab
17h00 : Journal Télévisé	22h15 : Emission Spéciale
17h25 : Rihet Lebled "Berlin"	23h15 : Noudjoum Khalida
18h00 : Journal Télévisé	

TFI	
2	
10:35 La vie secrète des chats	12:55 Météo
11:55 Petits plats en équilibre	13:00 13 heures
12:00 Les 12 coups de midi !	13:20 13h15, le samedi...
12:50 Météo	14:00 Tout compte fait
12:55 L'image du jour	14:50 Affaire conclue
13:00 Le 13h	15:50 Affaire conclue
13:30 Grands reportages	16:35 Affaire conclue : la vie des objets
14:45 Reportages découverte	16:40 Bons baisers d'Europe
16:00 Les docs du week-end	17:40 Joker
17:50 50' Inside	18:35 N'oubliez pas les paroles !
19:05 50' Inside	19:10 N'oubliez pas les paroles !
19:50 Les apprentis du goût	19:50 Météo
19:55 Météo	20:00 20 heures
20:35 Habitons demain	20:30 Les 100 ans du maillot jaune
20:37 Loto	20:35 Top 14
20:40 Merci !	22:50 On n'est pas couché
20:45 Météo	01:05 N'oubliez pas les paroles !
20:50 Quotidien express	03:30 Dans quelle éta-gère...
21:00 La chanson de l'année	
23:15 La chanson de l'année, la suite	

CANAL+	
3	
10:15 Calls	10:50 On a la solution !
10:30 Calls	11:30 Dans votre région
10:40 Mouche	12:00 12/13
11:10 Mouche	12:01 Journal régional
11:35 Mouche	12:25 Journal national
12:05 Un entretien	12:55 Les nouveaux nomades
12:30 21 cm de plus	13:25 Les grands du rire
12:45 Tchi tcha	14:25 24 Heures du Mans
13:45 Le cercle	16:00 Critérium du Dauphiné
14:30 Avant-match	17:15 24 Heures du Mans
15:30 Lionnes	17:45 Expression directe
16:55 Débrief Coupe du monde féminine	19:00 19/20
18:55 Sport reporter	19:01 Journal régional
20:00 Avant-match	19:30 Journal national
20:45 Top 14	20:00 Vu
22:40 Débrief Top 14	20:15 Zorro
23:10 Débrief Top 14	20:40 Tout le sport
23:45 Débrief Top 14	20:50 Ma maison de A à Z
01:00 American Assassin	21:00 Le prix de la loyauté
02:50 Soupçons	22:30 Meurtres à Saint-Malo
	00:05 Soir/3

arte	
06:00 M6 Music	10:35 Cuisines des terroirs
07:00 Absolutement stars	11:00 Les mondes perdus
10:50 66 minutes : grand format	12:00 Les mondes perdus
11:35 66 minutes : grand format	12:50 Les mondes perdus
12:40 Météo	13:45 Enquêtes archéologiques
12:45 Le 12.45	14:10 Enquêtes archéologiques
13:30 Scènes de ménages	15:30 Le char chinois, à l'origine du premier empire
14:35 Chasseurs d'appart'	17:04 GEO Reportage
19:45 Le 19.45	17:05 Dakar, les rois de la récup'
20:10 Météo	17:50 Botswana, les reines du heavy metal
20:25 Scènes de ménages	18:35 Arte reportage
NCIS : Los Angeles	19:30 Le dessous des cartes
21:05 NCIS : Los Angeles	19:45 Arte journal
21:55 NCIS : Los Angeles	20:05 28 minutes samedi
NCIS : Los Angeles	20:50 Guédelon 2 : une aventure médiévale
22:45 NCIS : Los Angeles	22:25 Néandertal, le mystère de la grotte de Bruniquel
23:30 NCIS : Los Angeles	23:20 2Streetphilosophy
00:30 NCIS	23:45 Square artiste
01:20 NCIS	
02:20 Météo	
02:25 Programmes de nuit	



TFI 19h55

LA CHANSON DE L'ANNÉE



Présenté par : Nikos Aliagas

Depuis les arènes de Nîmes, l'animateur propose aux téléspectateurs d'élire la chanson de l'année. Sont en compétition : «Tout oublier» d'Angèle, «Copines» d'Aya Nakamura, «Pas eu le temps» de Patrick Bruel, «Speed» de Zazie, «Je te le donne» de Vitaa et Slimane, «Notre idylle» de Jenifer, «Tu donnes» de Jérémy Frerot, «J'aurais» de Keen'V et «Ma dernière lettre» de David Hallyday. Sans oublier «Qué vendrá » de Zaz, «Les Planètes» de M.Pokora, «Tiago» de Kendji Girac, «La Grenade» de Clara Luciani.....

2 19h55

TOP 14 - FINALE



L'épilogue de la saison s'écrit ce soir avec la finale du Top 14. Qui succédera au palmarès au Castres Olympique ? Toulouse, le leader de la saison régulière et Clermont son dauphin emportaient les suffrages avant les demi-finales. Dans le dernier carré, les Toulousains étaient opposés au vainqueur du match de barrage Racing 92/ La Rochelle, pendant que les Clermontois en décousaient face au lauréat du duel Lyon/ Montpellier. La saison passée, au Stade de France, les Castrais s'étaient offerts le cinquième Bouclier de Brennus de leur histoire après avoir défait Montpellier (29-13)....

3 19h50

LE PRIX DE LA LOYAUTÉ



Réalisé par : Grégory Ecale
Acteurs : Mimie Mathy (Marie Jourdan) Mathieu Delarive (Paul Danceny) Gaëlle Marie (Sofia) Jérôme Anger (Edouard Danceny) Yvon Back (Marc Vandeuil)

Le capitaine Paul Danceny est arrêté à côté d'un cadavre de Gabriel Fabian, un médecin. Placé en garde à vue, il a le temps d'appeler Marie Jourdan pour qu'elle lui vienne en aide. Cette dernière, de la PJ de Lyon, se rend donc à la gendarmerie où Paul est interrogé par un procureur convaincu de sa culpabilité. Le médecin légiste établit que Fabian a été victime d'un accident de la route.

22 | Sortie de secours

MOTS FLÉCHES

Emploi de rêve	↓	Relatif à la planète Mars	↓	Coiffures	↓	Qui sont sur le côté	↓	Article
Sur 2 côtés				Derrière le miroir		Note		
→		↓		↓		↓		↓
Incrustée		Pénurie	→					
		Bons						
→		↓				Qui servent		Période
Entourage	→					↓		↓
Insecte parasite								
→				Vedette	→			
				Coordination				
Guide	→			↓	Entourée d'eau	→		
Pied de vigne					Etalé			
→			Petite lucarne	→	↓			Élément d'une chaîne
			Jaillit					
Qui sont pris sur soi	Conifère	→	↓	Examen	→			↓
	Mamelle			Réfléchi				
→	↓			↓				Cent mètres carrés
Ville allemande	→					Cycle	→ ↓	
Réfutée						Cependant		
→				De couleur jaune brillant	→	↓		
Pôles opposés	→		Rester longtemps	→				

MOTS MELES

OWGOQTERCESPEGB
 NEIOGUETSEVOLRH
 CSPNGAIENORTUYS
 LOSOKARDLAMIAFE
 ERISUYRDDCTOSFR
 RCRUIVEAHIDNFOP
 OIIMEMAOZRTIONE
 DEUEOUINAKRCNDN
 ERSRDXGLTGAOHOT
 LPTLPEDOOAABCRA
 BGOERUAPRNRRAER
 MMATOGPYBBODOND
 UUEPTIMARAUDEUR
 DRONHERCROUTARD
 DIRGAHRSUGAMINA

ANIMAGUS
 ARAGOG
 AZKABAN
 BRUIT
 CHOIXPEAU
 CROUTARD
 DECOR
 DOBBY
 DRAGO
 DUMBLEDORE
 EPOUVANTARD
 GAROU

GRYFFONDOR
 HAGRID
 HIPPOGRIFFE
 MARAUDEUR
 MOLDU
 ONCLE
 POTION
 POTTER
 POUFLARD
 QUIDDITCH
 REMUS
 ROGUE

RON
 SAULE
 SECRET
 SERPENTARD
 SIRIUS
 SORCIER
 TANTE
 VESTE
 VOLDEMORT
 WINKY

SOLUTIONS

GRILLE GÉANTE

M I E P E O A
 B E L L I G E R A N T S B
 S Y S T O L I Q U E B U
 B A S A S E U M E N E S
 V G L I S S E E I C I
 D E V O I L A U R E E F
 N O B E L E X E R C E
 A T R E A R S R E E S T
 U T A I E L A S S E E
 B R E F S C R A I E R
 E X E C U T A I S B I P
 U S L E S A I T D U N E
 F I N A L E N A P E L
 A V E N S E S P O I R E
 E V E I L S A I M E E
 G R I S O U A N S S U C
 B E N E W S E S T E R
 P A R C T A C T C E O
 L L U T T E U S E S I
 D E V I N E T T E N I E R
 S A C S S E S T E R C E

MOTS MELES

Le mot-mystère est :
ARCHITECTE

MOTS FLECHES

I	P	U	F					
E	N	C	R	A	S	S	E	R
H	E	C	T	A	R	E		
P	R	E	S	T	E	M		
E	N	C	E	N	S	E	R	
U	S	E	R	S	I	T	E	
T	I	C	I	E	N			
F	E	B	R	I	L	E	I	
R	E	T	E	N	U	E		
D	R	U	R	O	N			
E	N	C	O	U	R	I	R	
A	V	I	O	N	M	O	I	
E	R	S	G	E	N	S		

HOROSCOPE

BÉLIER

La Lune de passage en Capricorne, au carré du Bélier, vous prédispose à une certaine introspection. C'est en observant les comportements qui vous agacent chez les autres que vous parviendrez à corriger ce qui vous dérange chez vous. C'est le temps d'enrayer une mauvaise habitude, même si vous y aviez échoué lors d'une tentative précédente.

TAUREAU

La Lune est en Capricorne, mais c'est le duo du Soleil avec Mercure en Scorpion, face au Taureau, qui pourrait vous surprendre. Mais ne modifiez pas les projets que vous aviez préparé longtemps à l'avance pour satisfaire les caprices d'une personne de votre entourage. Comme il s'avère impossible de plaire à tout le monde, songez principalement à satisfaire vos besoins.

GÉMEAUX

On est généralement porteur de la solution à notre problème. Il est inutile d'aller chercher bien loin. D'ailleurs, le simple fait d'énoncer le problème à une personne de confiance peut suffire afin de résoudre l'équation. Il faut aussi vous accorder le temps nécessaire pour régler une situation, et il ne sert à rien d'en faire une idée fixe. Profitez de ce dimanche pour vous divertir.

CANCER

Ce cycle Lunaire en Capricorne, face au Cancer, devrait vous changer les idées et vous aider à vous concentrer sur les éléments positifs. Si vous ne pouvez pas obtenir de réponse claire, mieux vaudra vous libérer l'esprit de tout songe tracassier. Vous aurez l'occasion de tisser de nouveaux liens et de monter dans l'estime de gens qui vous connaissaient mal. Profitez-en!

LION

Au carré de votre Signe, le duo Soleil-Mercure en Scorpion pourrait vous impatienter et vous donner l'impression qu'un développement attendu ne surviendra pas. Cependant, tout indique que l'affaire que vous désirez se réalisera, mais cela n'ira pas plus vite en regardant votre montre toutes les cinq minutes. Prenez votre mal en patience et changez-vous les idées.

VERGE

Il n'y a plus grande force que celle de savoir humblement admettre ses erreurs et reconnaître ses faiblesses. Vous devriez estimer une personne qui est capable d'une telle honnêteté plutôt que d'essayer de vous en distancer. Inversement, quelqu'un qui semble habité par un orgueil démesuré risque de ne pas être pour vous un partenaire idéal.

Que cela vous serve de guide...

BALANCE

Le chemin parsemé d'obstacles est celui qui mène à la grandeur. Certes, l'arrivée de Mars en Balance pourrait vous donner du fil à retordre, mais vous gagnerez à percevoir ces défis additionnels comme des agents motivateurs. En bout de ligne, votre rigueur et votre autodiscipline seront récompensées. Malgré la Lune en Capricorne, continuez vos efforts.

SCORPION

En cette étape anniversaire, le Soleil et Mercure en Scorpion vous poussent à vous affirmer. Certes, compte tenu de certains aspects plus délicats, vous devrez probablement fournir un effort soutenu pour parvenir à vos fins. Vous réussirez néanmoins à accéder au but si vous ne vous laissez pas ralentir par quelque hésitation issue d'une culpabilité excessive.

SAGITTAIRE

Être content de son sort, voilà une grande richesse. On ne peut pas tout faire et tout avoir à la fois. Concentrez-vous sur un objectif bien défini plutôt que d'éparpiller vos énergies. Ceci ne veut pas dire que vous ne pouvez pas obtenir ce que vous désirez, mais plutôt qu'il vaut mieux prendre le temps d'apprécier pleinement une chose avant de se lancer à la poursuite d'une autre.

CAPRICORNE

Il est impossible de plaire à tout le monde. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de se plaire à soi-même. La Lune en Capricorne vous suggère donc de vous offrir quelque chose de constructif, une chose qui vous fera plaisir et vous permettra aussi d'aimer la personne que vous êtes. Et si vous pouvez en faire profiter quelqu'un d'autre, ce sera doublement agréable.

VERSEAU

Si vous n'entretenez pas d'attentes démesurées, le cycle Lunaire en Capricorne ne fera pas de ce dimanche un jour trop déplaisant. Mais vu que c'est l'époque du Scorpion, au carré du Verseau, il est probable que les résultats ne rencontrent pas exactement les objectifs escomptés. En vue d'éviter les déceptions, il faudrait vous conditionner à ne pas obtenir le plein maximum...

POISSONS

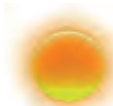
Avec la Lune "sur les talons" de Pluton en Capricorne, vous êtes probablement la personne la plus impartiale et la mieux placée pour arbitrer un litige. Toutefois, si les partis impliqués ne sont pas disposés à accueillir la médiation, vos efforts seront vains. Ne vous fatiguez pas inutilement pour venir en aide à des individus qui ne sont pas prêts à améliorer leur situation.

7 ERREURS



MOTS FLÉCHÉS - GRILLE GÉANTE

durées de mandats barbarie	↓	arbre à pignes choquera	↓	nid d'aigle accanta	↓	phare essauais	↓	très fatiguée derniers soupirs ustensile de table	↓	met au diamètre allié	↓	obligations viqueur	↓
roulement très pâles	→							prévenir vraiment surpris	→				
divan pronom féminin	→			habitant du désert maigre	→	petit écran vieux oui du Sud	→			longue période remarque abrégée	→	bidasse américain provoquais	→
horreur extrinées	→							trempe airs à succès	→				
	↓			destin enjoli-verait	→					endosse note de diapason	→		
ville de Chaldée se rendit en face	→		point sur la rose chemins sanguins	→		groupe de gerbes appris	→					buveurs d'eau	↓
	↓							sièges d'écoliers	→				
solide base		employé de harem dissocièrent	→							il vaut de l'or suit	→		très importants
	↓					belle fourrure		enroulement concrets	→				
souverain religieux	→	mettre en rogne très coupant	→							déesse d'Égypte préposition	→		
	↓			commodes couronnement	→							sinistres initiales rappelas	→
bosse routière asticot	→							obstiné sanqliers femelles	→				
	↓		île annulaire chérir	→						quoffre naturel c'est l'actinium	→		
rétrograde disparaîtra	→				agence spatiale outil de guerrier	→						troupe du seigneur refuge financier	→
	↓					fluide atmosphérique		chef de basse-cour orient	→				énonce
gros tas de sable	→	sortie de l'eau coutumes	→							sévère marque d'infinif	→		
	↓			grande quantité	→							condiment méridional	→
rayez	→							holdings	→				



Attaques contre 2 pétroliers dans le Golfe Réunion d'urgence du Conseil de sécurité



Le Conseil de sécurité de l'ONU tient jeudi, à la demande des Etats-Unis, une réunion d'urgence à huis clos sur les dernières attaques contre deux pétroliers dans le Golfe, ont indiqué des diplomates. Deux pétroliers, un norvégien et un japonais, ont été la cible jeudi d'une attaque d'origine indéterminée en mer d'Oman, en plein Golfe, une région déjà sous tension en raison de la crise entre les Etats-Unis et l'Iran. Il y a un mois, des attaques avaient déjà visé quatre navires au large des Emirats arabes unis. Le chef de l'ONU Antonio Guterres a averti que le monde ne pouvait pas se permettre un conflit majeur dans le Golfe. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a dénoncé "une évolution dangereuse" au Moyen-Orient devant le Conseil de sécurité. La Ve Flotte américaine basée à Bahreïn a indiqué avoir reçu deux "appels de détresse" dans la matinée émanant de pétroliers en mer d'Oman. L'Iran a indiqué de son côté avoir secouru 44 membres d'équipage de deux pétroliers après des appels de détresse. A Oslo, les autorités maritimes ont parlé d'une "attaque", faisant état de trois explosions à bord d'un pétrolier norvégien.

Syrie 28 morts dont des civils dans des bombardements russes et syriens

At moins 28 personnes, dont sept civils, ont été tués dans des bombardements russes et syriens, en dépit d'une trêve annoncée par Moscou. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, les sept civils ont péri jeudi dans des bombardements du régime syrien sur le sud de la province d'Idleb et le nord de la province voisine de Hama, tandis que 21 rebelles et jihadistes ont été tués dans des raids aériens syriens et russes.

Hong Kong plongée dans les violences et l'impasse



Hong Kong a retrouvé le calme ce jeudi matin, mais jusqu'à quand? Le silence dans les rues tranchait avec le bruit de violences sans précédent de la veille... Mercredi, des heurts ont opposé les manifestants à la police, qui a fait usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène. Des dizaines de milliers de personnes, des jeunes habillés en noir pour la plupart, qui sont descendus dans la rue pour dire leur rejet d'un projet gouvernemental, qui autoriserait les extraditions vers la Chine. Depuis sa rétrocession à Pékin en 1997, Hong Kong jouit d'une semi autonomie. Mais avec ce projet d'extraditions, les Hongkongais craignent la main-mise de la justice chinoise, qu'ils jugent

biaisée. Les affrontements ont éclaté près du Conseil législatif, où le texte aurait dû être débattu, alors que la police tentait de repousser les manifestants, qui souhaitaient y entrer. Devant l'ampleur de la contestation, le gouvernement a choisi de reporter les débats. Mais l'exécutif local exclut de retirer le texte. "Aux manifestants qui sont devant le Conseil Législatif, je le dis : aucune violence ne sera tolérée de la part des autorités car tolérer la violence revient à en accepter les conséquences négatives", a déclaré Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif local. Andrew Leung, président du Conseil législatif, tente quant à lui d'exprimer les craintes de Pékin : "L'émotion est forte car très peu de personnes croient à la justi-

ce chinoise... Mais en même temps, les arguments de l'autre partie ne sont pas écoutés.... Pékin est seulement inquiète de voir que Hong Kong devient peu à peu un paradis pour les criminels". Le président américain Donald Trump à lui aussi réagi à ses manifestations d'ampleur, sans s'exprimer sur le fond des revendications des manifestants. "Eh bien il y a des manifestations très importantes..."

Je regardais aujourd'hui et c'est un million de personnes", a déclaré le président américain. Jusque là on parlait de 2 000 mais en réalité c'était 1000 ou 200. Là ils disent que c'était 1 million... On a jamais vu ça, donc j'espère que les choses peuvent s'arranger entre la Chine et Hong Kong".

L'OMS se réunit en urgence

L'épidémie d'Ebola s'étend en Ouganda

L'Organisation mondiale de la santé doit décider, vendredi, s'il faut ou non, déclarer l'urgence mondiale après la récente propagation du virus Ebola en Ouganda. L'épidémie d'Ebola va-t-elle de nouveau devenir une urgence sanitaire mondiale ? L'Organisation mondiale de la santé va trancher, vendredi 14 juin, pour savoir s'il faut déclarer l'urgence mondiale après que le virus Ebola a gagné l'Ouganda, près de dix mois après s'être déclarée en République

démocratique du Congo voisine. Pour rappel, l'agence des Nations unies a décrété une telle urgence quatre fois seulement : en 2009 pour la grippe H1N1, en 2014 pour la poliomyélite, en 2014 pour l'épidémie d'Ebola qui a fait plus de 11.300 morts dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Liberia, Guinée, Sierra Leone) et en 2016 pour le virus Zika. La réunion, vendredi, du comité d'urgence sur l'actuelle épidémie d'Ebola, qui a fait plus de 1 400 morts en RD Congo, sera

suivie en fin de journée d'une conférence de presse au cours de laquelle l'OMS doit annoncer s'il s'agit d'une "urgence de santé publique de portée internationale". Selon le règlement sanitaire de l'OMS, une telle urgence s'entend d'un "événement extraordinaire dont il est déterminé qu'il constitue un risque pour la santé publique dans d'autres États en raison du risque de propagation internationale (...) et qu'il peut requérir une action internationale coordonnée".

L'avenir d'une Révolte

Par Bencherif Mostefa

Des Etats fédérés

Tout le monde est contre le vin. On ne sait d'ailleurs pas pourquoi. Nous sommes déjà à une fédération au dire du vin et de l'ivresse constitutionnelle qui ne veut pas prendre fin, il y eut la mégalomanie de Boutef, mais celle-ci est excusable, elle a présidé à la ruine du pays de manière très soft et très civilisée, il nous a vendu en gros et en détails selon son bon vouloir ; il y a eu 10 constitutions y compris celles de Boutef qui ont vu le jour, on ne sait d'ailleurs pas pourquoi, puisque constitution ou pas Chadli ou Boumedienne ou tous les autres pouvaient faire ce qu'ils

voulaient ; on n'avait même pas besoin d'amendements ou de quoi que ce soit. La loi était ce qu'elle voulait être dans les tribunaux jamais ce qu'elle est : les magistrats eux-mêmes étaient décontenancés. Ils jugeaient et recommandaient leur âme à Dieu. On les comprend mieux quand on sait qu'ils étaient entre deux feux : ceux de leur conscience, et sous les injonctions des chefs. De loi jamais, ils pouvaient même la transgresser pour obéir aux ordres avec une facilité déconcertante. On ne sait pas d'ailleurs pourquoi le vin est autorisé dans une wilaya et pas dans une autre : h'ram c'est vraiment une affaire personnelle, il y a des gens qui veulent boire...pourquoi les priver. S'ils veulent aller en enfer après une beuverie c'est leur affaire, mais il semble que l'on soutient mordicus que tout ce qui tient au vin est de l'ordre du mécréant mais pas le cannabis, ni les psychotropes...alors qu'ils font plus de mal dans les têtes, dans les familles, dans la société, et qu'ils portent un sérieux coup aux services de santé chargés des conséquences de la consommation de la drogue...L'al-

coolisme chez nous n'est pas aussi dramatique, que le nombre de jeunes drogués...Ne boivent que ceux qui sont riches. Pourquoi faire, alors, le déni du fait que nous sommes les plus grands consommateurs de bière après l'Afrique du Sud en Afrique. Musulmans nous le sommes c'est sûr. Mais nous sommes libres de consommer du vin, si cela nous chante. Sinon que faire dans le cas où il y a des gens qui refusent tout ça, faut-il aller voir le Wali, seulement, pour qu'il prenne un arrêté en interdisant la consommation dans sa Wilaya ? Mais il y a des wilayas où on consomme normalement, est-ce parce qu'il y a plus de mécréants ? Non parce que dans toutes les autres wilayas la vente clandestine du vin, des spiritueux et de la bière est incroyable. Elle est très lucrative. Alors autant faciliter les choses en faisant une recette considérable pour les impôts et dire que durant les années 70 la recette des débits de boissons alcoolisées et non alcoolisées était importante et venait après celle des maisons closes, en matière de recettes du budget de l'Etat, après celles des douanes.